



**DT Global**

Un projet exécuté par  
DT GLOBAL IDEV Europe SL  
en consortium avec PROMAN,  
DEDALE et Universitat de València



Fonds de Développement  
Culturel et Touristique



Ce projet est cofinancé  
par l'Union européenne

## **PROCESSUS DE CREATION ET DE MISE EN MARCHÉ DES BIENS ET SERVICES CULTURELS DANS LES FILIÈRES SOUTENUES PAR LE PROGRAMME PAIC GC**

*Programme d'Appui aux Industries Créatives et  
à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC), Burkina Faso*

**Assistance Technique Long-Terme, 31 décembre 2021**

Élaboré par l'AT en collaboration avec les services techniques et personnes  
ressources du MCAT, du FDCT et de l'UGP

## Table of Contents

INTRODUCTION .....	3
I. Filière Cinéma et Audiovisuel .....	5
1. Schéma du fonctionnement de la filière .....	5
2. Lexique et métiers .....	6
3. Processus de création et de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.....	11
4. Synthèse de l'analyse et des propositions.....	12
5. L'offre du FDCT pour le cinéma et l'audiovisuel .....	15
II. Filière Arts de la scène (hors musique enregistrée) .....	18
1. Schéma du fonctionnement de la filière .....	18
2. Lexique et métiers .....	19
3. Processus de création et de diffusion des œuvres scéniques (hors musique enregistrée).....	22
4. Synthèse de l'analyse et propositions .....	23
5. L'offre du FDCT pour Filière Arts de la scène (hors musique enregistrée).....	25
III. Musique enregistrée .....	28
1. Schéma du fonctionnement de la sous-filière .....	28
2. Lexique et métiers .....	29
3. Processus de création et de diffusion des œuvres musicales enregistrées .....	32
4. Synthèse de l'analyse et propositions .....	33
5. L'offre de financement du FDCT pour la musique enregistrée .....	34
IV. Filière Arts plastiques et arts appliqués (hors textile et mode) .....	36
1. Schéma du fonctionnement de la filière .....	36
2. Lexique et métiers .....	37
3. Processus créatif et de diffusion - Filière Arts Plastiques et arts appliqués, design (hors textile) .....	38
4. Synthèse de l'analyse et propositions .....	39
5. Offre de financement du FDCT pour les arts plastiques.....	40
V. Textile et mode .....	42
5.1. Schéma de fonctionnement de la filière textile et mode coton du Burkina Faso	43
5.2. Analyse et propositions pour le textile et la mode .....	44
5.2.1. Schéma de fonctionnement de la centrale d'achat.....	44
5.2.2. Schéma d'une PMI de confection .....	45
5.3. Offre de financement FDCT pour la centrale d'achat .....	46
5.4. Offre de financement FDCT pour la PMI de confection.....	47
CONCLUSION GENERALE.....	48

## INTRODUCTION

L'analyse des processus de création et de mise en marché des biens et services culturels issus des filières prioritaires du Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC-GC) vise le renforcement de l'efficacité globale dudit programme et partant, l'optimisation de sa contribution à la Stratégie nationale de la culture et du tourisme.

Cette étude a été menée dans le cadre des activités 1.1.6 et 1.1.8 du plan triennal d'action du PAIC GC, notamment « élaborer et mettre en œuvre des modalités de financement (subventions ou crédits) distinctes pour les différents objectifs, types de bénéficiaires, secteurs et types de projets » et « opérationnaliser des appels à propositions réguliers, différenciés par objectif, type de bénéficiaires, secteur et type de projets ».

L'étude a été conduite par l'équipe d'AT avec l'assistance des services techniques et personnes ressources du MCAT, du FDCT et la coordination du programme PAIC GC. Elle vise à contribuer à la compréhension du fonctionnement des filières ciblées par le PAIC GC et à la définition d'une offre diversifiée de financement à impact élevé par le FDCT. Elle s'est également nourrie de la recherche documentaire et des consultations que l'AT a réalisées avec les acteurs culturels jouissant d'une bonne réputation dans le secteur.

L'approche méthodologique a consisté à réaliser la **cartographie des filières ciblées (et éventuellement des sous-filières)** dans un format simple à comprendre afin d'identifier les acteurs et leurs activités, les relations commerciales qu'ils entretiennent entre eux (flux physiques) ainsi que les flux de financement basés sur **les droits d'auteur** qui constituent l'un des véhicules essentiels de financement interne et externe des acteurs culturels.

La cartographie de chacune des filières indique l'état de fonctionnalité de l'industrie concernée, les différentes activités qui l'animent et comment les acteurs interagissent et engagent des transactions entre eux pour produire et diffuser auprès des publics cibles. Elle est basée sur les 4 fonctions clés : **Création, Production, Diffusion/Distribution et Exhibition** ainsi que les diverses fonctions de support (techniciens, comédiens, autres fournisseurs de biens et services et administratifs) qui sont critiques pour le bon fonctionnement des chaînes de valeur, la qualité des œuvres et la bonne tenue de l'offre culturelle sur les marchés.

L'analyse de la cartographie des filières permet également d'identifier les goulots d'étranglement et de proposer une stratégie d'amélioration de la performance comprenant des solutions de renforcement de capacités opérationnelles, techniques et commerciales des acteurs et de financements différenciés en fonction des besoins des acteurs existants et émergents dans les différentes filières.

L'étude débouche sur des modèles d'affaires que le FDCT pourrait susciter à travers des offres de financement spécifiques, précisant à chaque fois, le type de bénéficiaire

à cibler, le type de projets à favoriser et les modalités de financement à proposer : subvention, crédit, avance sur recettes, cautions ou encore un financement structuré qui fait appel à plusieurs instruments à la fois en collaboration avec les fournisseurs de services financiers (banque, assurance, fonds de garantie, fonds d'investissement ou d'amorçage, autres fonds d'état).

Les industries créatives restent fortement liées à la propriété intellectuelle (créativité) et aux patrimoines (matériel, immatériel, naturel). **Ainsi, les industries créatives sont-elles appréhendées sous le double prisme de la créativité individuelle, l'habileté et le talent d'une part, et du potentiel de création de richesse et d'emploi à travers la création et l'exploitation de la propriété intellectuelle d'autre part.** Les droits d'auteurs (ou les marques et droits de conception pour le secteur de la mode) et l'industrie créative sont donc indissociables ; autrement dit, il n'y a pas d'industrie créative sans droit d'auteurs et propriété industrielle. Le droit d'auteur apparaît comme l'élément structurant l'organisation de la production, la circulation et la consommation des biens et services culturels et créatifs. Les droits d'auteurs et les droits voisins sont l'un des socles et ferments de l'industrie créative. **Ils doivent être connus et protégés pour permettre une valorisation équitable de la création d'une « œuvre de l'esprit » et donc immatérielle par essence.**

C'est pour cela que la collaboration du FDCT avec le Bureau Burkinabè des droits d'auteurs (BBDA) est une nécessité absolue pour d'abord mieux protéger les créateurs qui ne participent pas directement aux marchés de biens et services culturels et aussi les inciter à davantage de créations. Ce sont ces mêmes droits qui donnent de l'existence au business des entreprises créatives. C'est pour cela que le FDCT doit en faire une exigence pour soutenir un projet d'entreprise créative, notamment les entreprises de spectacle, de production, de diffusion/promotion et de distribution. Autrement dit, les dossiers de demande de subvention ou de crédit devront être accompagnés des supports justifiant que l'entreprise de production a pris soin d'acquérir (ou en a l'intention) les droits de propriété avant de mettre les écritures en réalisation. Il en est de même pour l'entreprise de distribution ou de tournées qui devra acquérir les droits d'exploitation ou de distribution, en exclusivité ou pas de la création, avant de la mettre en circulation.

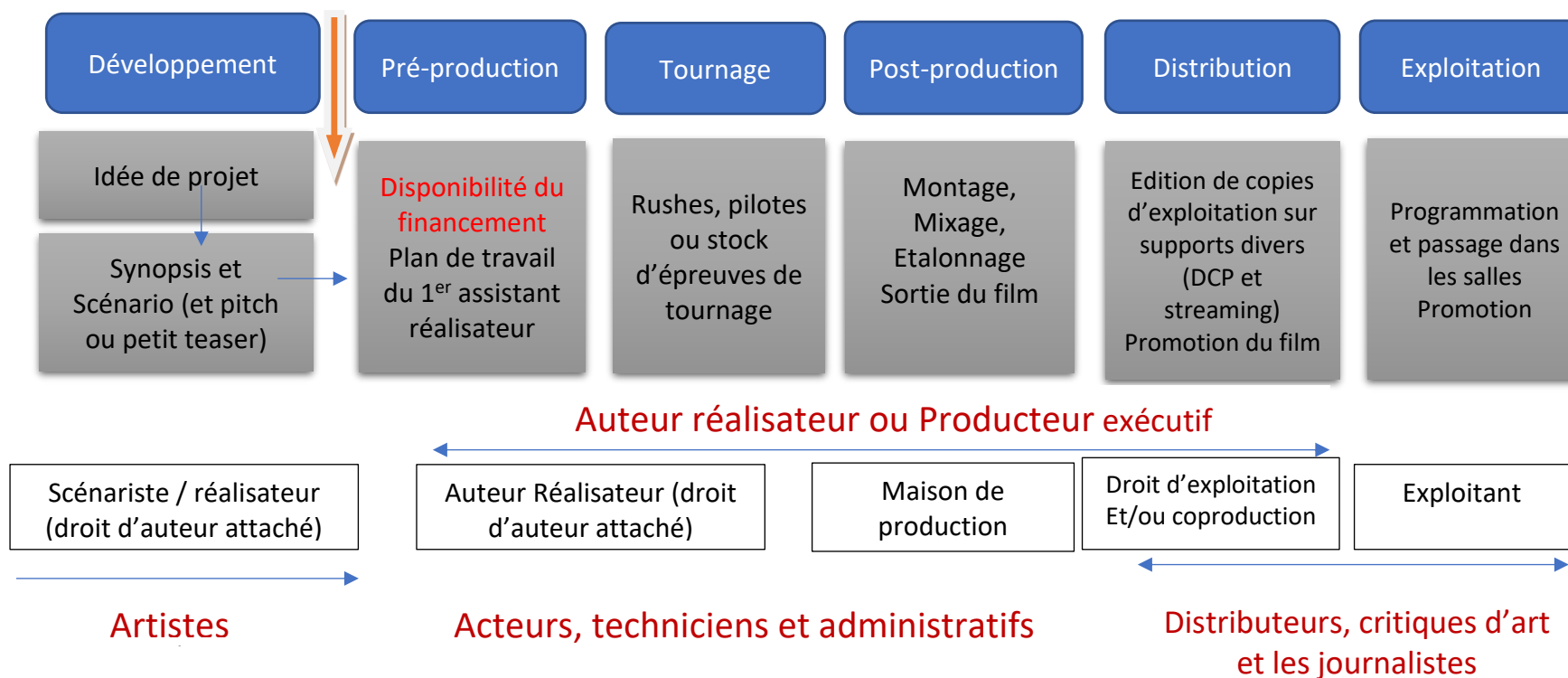
L'étude est structurée en cinq parties prenant en compte les filières ou domaines ouverts aux financements du PAIC GC. Il s'agit de :

- la filière cinéma et audiovisuel;
- la filière arts de la scène (hormis la musique enregistrée);
- la musique enregistrée;
- la filière des arts plastiques et des arts appliqués (hormis le textile et la mode);
- le textile et la mode.

# I. Filière Cinéma et Audiovisuel

## 1. Schéma du fonctionnement de la filière

Note : L'étape de recherche de financement (et idéalement la commercialisation) par le producteur délégué précède la préproduction



## 2. Lexique et métiers

**Œuvre audiovisuelle** : une œuvre audiovisuelle est définie par son contenu (programme télévisé, documentaire, vidéoclip, etc.) ou par la réglementation en vigueur dans un pays. Concerne aussi bien la conception et la réalisation d'un film d'auteur (court et long métrage), d'un documentaire ou d'une série (téléfilm) que la production de contenus pour le web, la télévision numérique, le téléphone portable ou tout autres objets connectés.

**Le pitch (quelques lignes seulement)**: court résumé, narratif et "accrocheur" d'un projet d'œuvre audiovisuelle qui va du début de l'histoire jusqu'à l'élément déclencheur afin de susciter l'attente et la curiosité. C'est une phrase ou un petit paragraphe qui sert d'argument commercial. On doit y trouver le ressort dramatique, ce qui va accrocher le spectateur (et l'éditeur avant lui). En général à destination d'un producteur cinéma ou télé. Un pitch bien pensé suffit à faire démarrer le projet et à mobiliser un producteur de cinéma, un diffuseur (une chaîne de télévision ou plusieurs), un distributeur, et un ou plusieurs scénaristes ainsi que les institutions de financement.

**Le synopsis** : c'est un texte d'une dizaine de lignes à une page ou deux, un résumé condensé de l'histoire, dévoilant l'intrigue dans les grandes lignes. C'est une courte présentation du sujet d'une œuvre audiovisuelle et de son développement à venir du scénario. **Savoir écrire un bon synopsis est une capacité clé dans la recherche de financements à l'international.**

**Le scénario ou continuité dialoguée** : Le scénario est «la forme écrite d'un film qui comprend également des instructions sur la manière dont il doit être joué et filmé. Il constitue l'outil décrivant l'action d'une œuvre comprenant les indications techniques, les dialogues et les séquences. Étape finale du développement du projet, le scénario permet la mise en production et la réalisation de l'œuvre. Il se compose de scènes toutes résumées en synopsis qui synthétise le sens de la scène.

**Normalement, le scénariste détient les droits d'auteurs de son scénario.** Dans des industries établies, comme celles de Hollywood ou Bollywood, c'est le scénariste des fois qui, comme un écrivain, **propose son scénario à des maisons de production ou à des réalisateurs.** Dans des industries plus étroites, souvent le rôle de scénariste est cumulé par celui du réalisateur. On parle alors d'auteur réalisateur, double rôle tendant à devenir la règle.

Le scénario est **précédé du « traitement », un document d'environ 20 pages** qui décrit toutes les scènes et toutes les actions en détails sans les dialogues.

**Un script-docteur** est un consultant qui propose des solutions au scénariste, et peut collaborer à l'écriture et éventuellement être crédité en tant que coscénariste.

**Producteur délégué versus producteur exécutif** : Le producteur délégué est le responsable juridique et financier d'une œuvre, notamment vis-à-vis des

**investisseurs.** Il va donc investir financièrement dans la production de l'œuvre. C'est un métier spécifique aux productions d'œuvres audiovisuelles (cinéma, télévision, radio, publicité), multimédia (jeux vidéo, éditions interactives), ou du spectacle vivant. Au cinéma, **le producteur exécutif** est mandaté par le **producteur délégué** pour prendre en charge le tournage d'un film, sans être détenteur de droits de production de ce film, à la différence du producteur délégué. Il encadre la production, en lieu et place du producteur délégué, joue un rôle de gestionnaire mais n'endosse pas la responsabilité, qui est laissée à son mandant, le producteur délégué.

**Le producteur et les droits d'auteur :** Il doit parfaitement **comprendre comment utiliser les droits de propriété intellectuelle (PI)** de manière stratégique afin d'obtenir le financement de la production et d'attirer les meilleurs auteurs, acteurs et autres talents, **particulièrement dans la réalisation de longs métrages pour le cinéma, la rémunération des auteurs et des interprètes, sa propre rémunération, etc.** Ainsi, une grande partie du processus de développement consiste à ce que le producteur s'assure que tous les droits sur **tous les matériaux originaux utilisés** pour produire un script fini soient dûment acquis ou cédés, ainsi que les droits du ou des scénaristes à qui l'on demande d'écrire le script du film. **Le producteur doit également être capable de produire des preuves écrites indiquant qu'il contrôle tous ces droits** (autorisation d'exploitation ou l'acquisition de droits sous-jacents en achat direct ou en option). Dans l'industrie du film anglo-américaine, l'expression désignant tous ces documents administratifs est l'« **historique des droits**».

**Plan de travail :** il contient toutes les informations utiles au tournage et les besoins au jour le jour (lieu, date, casting, décors, accessoires) et est destiné à tous les corps de métiers. Il est réalisé par le **1er assistant réalisateur, l'un des cadres de production d'un film.** Il peut être assisté par le producteur artistique et les chefs de postes. Il est en charge de l'ensemble de la planification d'un projet de tournage. Son rôle est essentiel à la création d'une œuvre filmée, pendant les phases de préparation et maturation d'un projet, et pendant le tournage.

**Le réalisateur** est responsable de la réalisation d'un film ou d'une émission de télévision. Il a un rôle de créateur, d'encadrement et de management d'équipe sur les plans technique et artistique.

**Le régisseur général cinéma :** technicien du spectacle, Il est responsable de l'organisation matérielle et logistique d'une production. Il veille au confort de chacun pendant le tournage. Il intervient dès la préparation du tournage, participe aux repérages, à la recherche des décors et négocie leur utilisation.

**Le régisseur lumière :** technicien du spectacle, il supervise l'organisation de l'éclairage lors d'une représentation (théâtrale, chant, danse) en tant que responsable de la lumière. Il s'assure de sa bonne diffusion, des effets. Il intervient aussi sur les plateaux de télévision et de cinéma. Il est responsable de la mise en place du matériel : rampes, projecteurs, lasers, qu'il commande et contrôle à distance depuis des consoles de plus en plus informatisées.

**Le régisseur son** : Technicien du spectacle, **le régisseur son** s'occupe de tout ce qui a trait à la sonorisation. Théâtre, concert, ballet mais aussi émission de télévision ou œuvre cinématographique : cet expert enregistre paroles, bruits de fond, musiques et sons.

**Les rushes ou épreuves de tournage** : l'ensemble des documents originaux (images et sons) produits au tournage et issus de la caméra et de l'appareil d'enregistrement sonore. Une partie seulement de ces documents originaux sera utilisée au montage et en postproduction. Le réalisateur va procéder à une sélection.

**La note d'intention du réalisateur** permet de qualifier le genre et le style de l'œuvre pour les financiers, les techniciens et les distributeurs.

**Le pilote** : Dans le monde de la télévision, un pilote désigne **l'épisode initial ou prototypique** d'une série télévisée ou d'un jeu.

**Photographie principale**: période pendant laquelle l'action principale et les acteurs principaux sont filmés.

**Préproduction**: préparation et organisation du film avant la photographie principale.

**La commercialisation de film** : elle est l'étape qui suit la production cinématographique à proprement parler. Elle inclut la distribution et la consommation sous diverses formes (exploitation en salles, DVD et Blu-ray, streaming, diffusion télévisée).

**La maison de distribution** : elle est **l'intermédiaire entre le producteur délégué et l'exploitant**. La distribution est le travail d'une ou plusieurs sociétés spécialisées qui, le plus souvent, ont elles-mêmes participé au tour de table financier. Exemple de CANAL+ ou A+ pour les séries et documentaires. En Europe, les chaînes publiques et privées jouent un rôle clé dans la distribution audiovisuelle dans leurs marchés. **Les chaînes africaines par contre pour l'instant, s'investissent peu dans la distribution**. Pour les grosses productions, la distribution comprend en amont le « marchandisage » ou merchandising, dès le lancement du projet ou au moins pendant le tournage.

**La distribution de films et contenus audiovisuels** : Le distributeur à l'international est en général confronté à l'importante masse des films produits chaque année. ***Pour choisir et constituer son portefeuille, il repose d'abord sur son propre réseau de producteurs et de réalisateurs dont il a déjà pu apprécier le travail. Il est également épaulé par les festivals de films et les vendeurs internationaux.*** Les premiers comme les seconds ont pour mission de découvrir et valoriser les nouveaux talents. Les premiers les récompensent par des prix, les seconds vendent les plus porteurs.

**Le distributeur** expose le film avec des événements de lancement : des avant-premières, une diffusion à la presse, des interviews, un site internet. Jusqu'à il y a 5 ans dans le marché euro-américain, caractérisé par une industrie cinématographique



ayant atteint un niveau de maturité et de masse critique à côté d'un réseau de diffusion télévisuelle développé, le modèle par convention était que **le film était projeté dans des cinémas sélectionnés et des DVD sont diffusés quelques mois après (quatre mois en France)**. Aujourd'hui, de plus en plus de films font leurs premières directement sur les plateformes de streaming. Certains marchés sont toujours dépendants de la distribution en salle qui permet de rentabiliser les films low-budgets. C'est le cas du Burkina Faso.

**Les droits de distribution** : les droits de distribution pour un film en cinéma, en streaming ou sur supports physiques, sont habituellement vendus dans le monde entier par le producteur délégué.

**Promotion du film.** Les principaux comédiens et acteurs, ainsi que le réalisateur et éventuellement le scénariste, participent à la promotion du film juste avant sa sortie officielle par le « bouche à oreille » (buzz) que leur offrent, généreusement ou par contrat, les moyens d'information classiques (radio, télévision, presse écrite, réseaux sociaux).

**Le streaming** : le streaming est une technique qui permet de visionner une œuvre en continu directement sur un site internet. C'est un moyen d'**envoyer et de recevoir des données** (audio ou vidéo) **en mode continu sur un réseau**. Le streaming représente alors une alternative au téléchargement car il permet de visionner le contenu sans pour autant avoir la nécessité de le télécharger, ce qui libère de l'espace sur le disque dur de l'utilisateur. Le streaming voit son usage s'accroître notamment grâce à l'arrivée du haut débit. **En payant un petit forfait mensuel pour un service de streaming**, vous n'avez plus besoin d'acheter ou de pirater le contenu auquel vous souhaitez accéder.

**La musique et la vidéo** sont les formes les plus traditionnelles, mais de nouvelles options de streaming se développent, notamment **des jeux (cloud gaming)**, des applications et **même des événements en direct qui offrent une énorme opportunité pour les spectacles vivants**. Il y a peu, les plateformes de réseaux sociaux ont commencé à intégrer des éléments de diffusion en direct, **comme Facebook Live ou Instagram Live**.

**Pour la vidéo**, les services de streaming vidéo les plus populaires sont **YouTube, Netflix, Amazon Prime, Hulu, Google Play et la toute dernière plateforme à grande échelle : Disney+**. Leur modèle économique est généralement organisé autour de la **Video on demand (VoD)** qui est un service de diffusion de vidéos numériques via la télévision, internet ou la téléphonie 3 G+. La VoD permet à l'utilisateur de ce service de se libérer des contraintes horaires de la télévision et d'espace de stockage et de réaliser, soi-même, sa propre programmation télévisuelle.

**Le podcast** : un **podcast** est une émission de radio ou de télévision qu'un internaute (diffusion via internet) peut télécharger et transférer sur un baladeur numérique. Les podcasts peuvent être diffusés en streaming ou téléchargés pour être écoutés plus tard, et ils sont disponibles via des services comme iTunes ou Stitcher. Vous pouvez

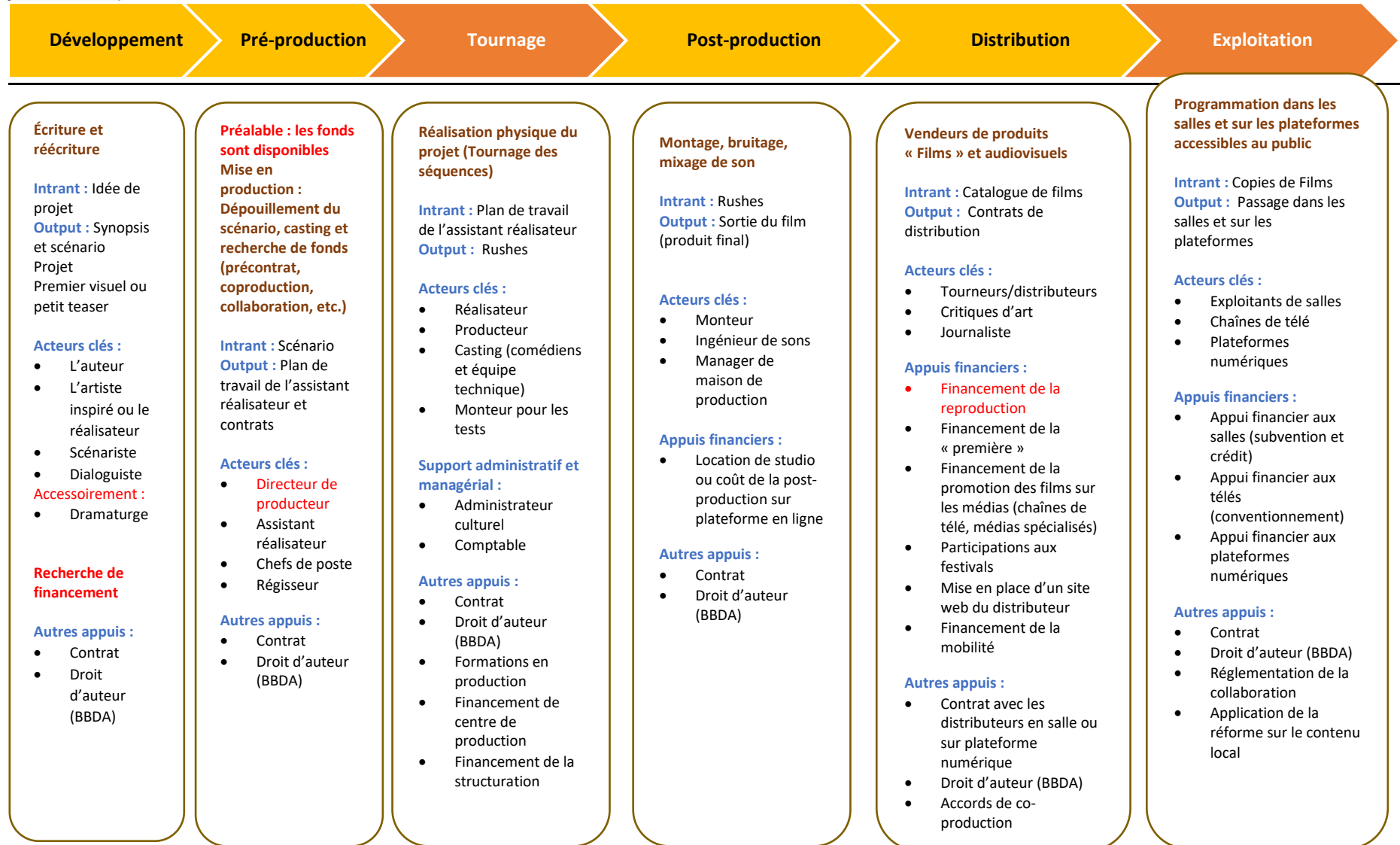
aussi diffuser certains de vos fichiers audios depuis d'autres appareils (depuis votre haut-parleur Bluetooth, par exemple).

Le tableau suivant est une représentation **des grands blocs ou des séquences avec les métiers ou activités** qui les animent :

<b>CREATION / PRODUCTION</b>	Choix du sujet / synopsis/ écriture du scénario
	Phase de développement / préproduction / réécriture
	Production / tournage
	Postproduction /finalisation du film
<b>COMMERCIALISATION / MISE EN MARCHÉ</b>	Distribution /promotion
	Exploitation en salles
	Exploitation sur supports matériels / exploitation vidéo
	Diffusion télévisée
	Diffusion via internet, télévision, téléphone mobile ou tablette sans téléchargement (streaming vidéo, VoD, plateforme de réseaux sociaux, etc.)
	Participation à des marchés et des festivals pour vendre les œuvres

### 3. Processus de création et de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Concerne aussi bien la conception et la réalisation d'un film, d'un documentaire ou d'une série que la production de fictions pour le web, la télévision ou le cinéma ou les jeux télévisés)



#### 4. Synthèse de l'analyse et des propositions

Le maillon de la production, particulièrement la conception du projet, l'identification des meilleurs auteurs, acteurs et autres talents, la recherche de partenaires (notamment les distributeurs) et de financement ainsi que l'élaboration des contrats préalables à la préproduction, est jugé encore faible voire inopérant au Burkina Faso. À cela s'ajoute le cumul et la confusion de rôles entre l'auteur, le réalisateur, le producteur délégué et le producteur exécutif mandaté par la société de production pour prendre en charge la fabrication du film, sans nécessairement posséder les droits d'exploitation dudit film.

Il en est de même de la post-production. Celle-ci est pénalisée par l'absence de studios de mixage aux normes internationales et des compétences en ingénieurs de sons et lumières. La post-production souffre du manque de studios de mixage dédiés, bien équipés avec des monteurs qualifiés. En raison de cela, les producteurs préfèrent confier le montage de leurs œuvres à des studios situés à l'étranger, l'Europe notamment et de plus en plus la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

**Les acteurs sont unanimes à reconnaître que la distribution constitue le vrai goulot d'étranglement pour la circulation des œuvres burkinabè.** Ce maillon est si peu opérationnel que les sociétés de production s'improvisent comme des distributeurs pour réserver les salles et les dates avec les exploitants de salle avant même que ne commence parfois le tournage.

Le métier de distributeur se décompose en trois dominantes inséparables :

- Financière : achat de droit, duplication de copies ;
- Promotionnelle : choix de la date de sortie d'un film, établissement de plan-média et de partenariats, opérations de relation-presse, fourniture des films annonce aux exploitants de salles, organisation d'événements en salle avec les équipes du film ;
- Programmation : négociation avec les salles de cinéma : exploitants ou programmateurs de réseaux d'exploitants.
- Commercialisation : la diffusion des œuvres sur d'autres médias en fonction des droits acquis.

Dans l'idéal, le distributeur développe un portefeuille de produits, participe au financement pour les films choisis (coproducteur), fait des arrangements avec les exploitants de salles et les plateformes de films et de programmes télévisés (streaming et VoD), et assure la promotion de son catalogue (plan de sortie et de distribution, fabrication de supports promotionnels et marketing sur les chaînes de télé, les espaces publicitaires, la presse, et les réseaux sociaux, etc.) pour assurer une large distribution (grand public), synonyme de rentabilité.

Au plan international, Il participe également à des marchés et festivals, pour vendre les produits pour lesquels il prend soin d'acheter les droits d'exploitation/distribution qui lui sont cédés par le producteur délégué.

Aujourd'hui, l'exploitation de ces droits est mise à mal par le piratage qui, utilisant des clés USB, intervient au niveau même de la production. Il en est de même des copies téléchargées via Internet ou des réseaux numériques : il est possible de faire une copie parfaite à partir de films circulant illégalement sur Internet. Une fois qu'un film est téléchargé en amont sur le web sans l'autorisation des propriétaires des droits, peu d'obstacles empêchent les personnes connectées en haut débit de le télécharger et de le consommer sans le louer ou l'acheter.

Ainsi, si le rôle des pirates dans la croissance de Nollywood a été positivement apprécié par certains car ayant permis d'établir la notoriété des films nigériens, les pirates perturbent fortement la chaîne d'exploitation des droits d'auteurs.

L'industrie cinématographique a néanmoins beaucoup évolué au cours de la dernière décennie avec l'introduction de nouveaux modèles économiques. Avec l'essor des plateformes de films et de programmes télévisés (Netflix, HBO GO, Hulu, Disney+, etc.), le streaming est plus populaire que jamais. Cependant, les artistes indépendants sont laissés pour compte par les grands programmes internationaux. **Il urge d'innover et d'investir dans les plateformes de proximité plus accessibles à des productions et des expressions culturelles continentales à l'exemple de ce que font les Nigériens.**

L'absence de ces entreprises numériques spécialisées et des compétences liées pour la conduite de la production et la distribution des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, constitue un vrai goulot d'étranglement pour l'origine burkinabè.

Le tournage des œuvres ne semble pas souffrir de grandes déficiences ; le Burkina abrite les meilleurs techniciens qu'on retrouve sur plusieurs plateaux dans la sous-région. Ce n'est pas le cas des comédiens. Ils ne sont pas nombreux ceux qui interviennent dans les séries au plan continental par exemple.

En termes d'opportunités de marché, les séries télévisuelles et les clips vidéo divertissants constituent un important marché où on observe un recul voire une absence de l'origine burkinabè. Et pourtant, les premières initiatives dans le domaine en Afrique francophone sont parties du Burkina Faso avec les séries télévisuelles telles « le Royaume d'Abou » et « les Bobo Dioufs » toutes produites dans la région des Hauts-Bassins.

Il convient également d'indiquer que le numérique offre la possibilité aux médias de produire des contenus à vendre indépendamment de leurs programmations traditionnelles. Depuis l'avènement de la TNT en 2017 au Burkina Faso, et plus récemment encore, la Télévision Mobile Personnelle (TMP), le paysage télévisuel a connu un engouement considérable d'une vingtaine de chaînes de télévision qui offrent la même qualité de réception d'images, créant ainsi un véritable marché pour un autre genre de créateurs et producteurs de contenus divertissants férus de

nouvelles technologies (internet, smartphone, objets connectés, télévision numérique, etc.). Leurs offres portent sur les web séries de divertissement tout genre (web comédie, web cinéma adapté au mobile et appareils connectés et à la télévision, jeux vidéo et live stream /directs de spectacles, etc.) qui font déjà leur entrée dans les programmes télévisuels de plusieurs pays de la sous-région (côte d'Ivoire, Sénégal) et sur lesquels le Burkina accuse des retards. Leurs réalisations ne sont guère budgétivores. **Ceci constitue une vraie opportunité pour la filière et les acteurs culturels du BF.**

Les entretiens et enquêtes révèlent une faible culture du droit d'auteur et une insuffisance de formation technique et professionnelle. Pour contribuer efficacement au dynamisme de cette filière, le FDCT devrait concentrer ses appuis sur les projets suivants :

- L'aide à la production, notamment l'aide à la réécriture, la préproduction, le tournage et la postproduction de films qui véhiculent la culture burkinabè. Les films à petits budgets seront privilégiés compte tenu de la modicité des moyens du FDCT), ainsi que les courts métrages, les documentaires. Il en est de même pour les contenus web (internet et objets connectés) et télévisuels, les clips vidéo divertissants, les programmes de divertissement et les jeux vidéo qui attirent de nombreux talents jeunes sans oublier l'aide à la production de premiers épisodes pour les séries audiovisuelles lorsqu'il y a une intention d'achat ou de cofinancement par un distributeur. Des aides à l'écriture sont accordées par de nombreux opérateurs nationaux et internationaux (OIF, CNC, Ouaga Film Lab, etc.). Le FDCT pourrait dans ce domaine travailler en synergie avec ces opérateurs. Ce faisant, un accent particulier devra être mis sur la garantie que tous les droits sur tous les matériaux originaux utilisés pour produire un script fini soient dûment acquis ou cédés, ainsi que les droits du ou des scénaristes.
- **Le soutien à la distribution des œuvres cinématographiques et audiovisuelles au plan national, régional et international notamment, devra être au cœur des interventions du FDCT sous forme d'aide au développement de catalogue, la fabrication des instruments de promotion, la promotion et le marketing des œuvres, la participation à des marchés et festivals, etc. Des avances sur recettes peuvent être mises en place pour l'acquisition de droits de distribution.**
- L'aide aux exploitants pour l'aménagement/réhabilitation des salles de cinéma et la communication autour de leur programme de projection devra être envisagée. La mise à niveau du matériel de salles de cinéma professionnel dans les limites d'un montant à déterminer ou à rechercher auprès du FDCT sur le produit crédit ;
- Les appuis en matière de renforcement de compétences pourraient concerner, les producteurs délégués, l'accès à des plateformes numériques de diffusion (internet, télévision, téléphone mobile) et une bonne maîtrise des contrats et des droits d'auteurs, les distributeurs de films et de séries (CANAL+ ou A+, etc.) les ingénieurs de sons et lumières de studios, les techniciens pour le cinéma d'animation, les critiques d'art et journalistes spécialisés, la gestion des droits d'auteurs des artistes.

## 5. L'offre du FDCT pour le cinéma et l'audiovisuel

### Fiche de produits financiers

Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiels)	Equipe de projet et activités ou rubriques à soutenir
<p><b>Production (Société de production avec un producteur artistique/exécutif et un réalisateur)</b></p> <p><b>Préalable : la phase de développement, notamment l'écriture ou la réécriture du scénario est achevée</b> <i>Le décaissement se fera en fonction des phases</i></p> <p><i>NB : L'entreprise de production peut diffuser ses œuvres elle-même tout comme elle peut céder les droits à des acteurs de diffusion</i></p>	<p>Aide à l'écriture et Préproduction</p> <p><b>Support</b> : le scénario et droits d'auteurs</p>	<p>Subvention pour les courts métrages et les documentaires, ainsi que les contenus web et de divertissement de la télévision numérique, +++</p> <p>Subvention avec la garantie de cofinancement ou coproduction pour les films de fiction ou d'animation grand budget (Préachat et justification des financements complémentaires) +++</p> <p>Avance sur recettes pour les séries disposant de contrats de préachats</p>	<p>Référentiel à développer en lien avec les services techniques du MCAT et les associations professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de l'assistant réalisateur et éventuellement des chefs de poste et du directeur artistique</li> </ul>
	<p>Tournage</p> <p><b>Support</b> : plan de travail de l'assistant réalisateur Note d'intention du réalisateur et droits d'auteurs</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cachets des comédiens, figurants, techniciens et autres experts</li> <li>• Personnel administratif et comptable</li> <li>• La cotisation sociale pour tout le personnel, comédiens et techniciens selon la réglementation en vigueur</li> </ul>
	<p>Post-production</p> <p><b>Support</b> : épreuves de tournage et droits d'auteurs</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage, bruitage, mixage de son, effets spéciaux</li> <li>• Prestation du monteur avec son équipe</li> <li>• Location de studio ou de matériels</li> </ul>	<p>Référentiel à développer pour une maîtrise des itinéraires et des coûts</p>

	<p>Diffusion sur des chaînes télé et des plateformes digitales (internet et autres)</p> <p>Support : les contrats ou précontrats</p>	Avances sur recettes	Référentiel à développer en lien avec les services techniques du MCAT et les associations professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cession de droit</li> <li>• Maîtrise des contrats</li> <li>• Suivi et collecte des droits ou adhésion avec une société de gestion collective des droits comme la BBDA</li> </ul>
<p><b>Distribution (Maison de distribution avec une équipe de diffusion /marketing spécialisé)</b></p> <p><b>Préalable : des intentions de commandes/préachat</b></p> <p><b>Préalable : Des dates avec les exploitants</b></p>	<p>Distribution au plan national et international</p> <p>Acquisition des droits de distribution ou coproduction</p> <p>Support : catalogue Teasers ou films en tournage Avant-premières et DVD Promotion sur les médias dès le tournage</p>	Subvention	Référentiel à développer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de droits d'exploitation</li> <li>• Co-production ou préachat</li> <li>• Exportation du film</li> <li>• Stream et production de DVD</li> <li>• Duplication du film pour sa distribution en salles</li> <li>• Fourniture des films annonce aux exploitants de salles</li> <li>• Organisation d'événements en salle avec les équipes du film</li> <li>• Participation aux festivals et marchés</li> </ul>
<p><b>Exploitation (Entreprise spécialisée)</b></p>	<p>Programme de projections en salles</p> <p>Support : Droits d'auteurs et contrat</p>	<p>Subvention pour les aménagements légers ou</p> <p>Crédit garanti par la billetterie pour l'équipement couplé avec la subvention pour l'aménagement des salles</p>	Référentiel à développer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de salle</li> <li>• Équipement</li> <li>• Exploitation à l'international</li> </ul>



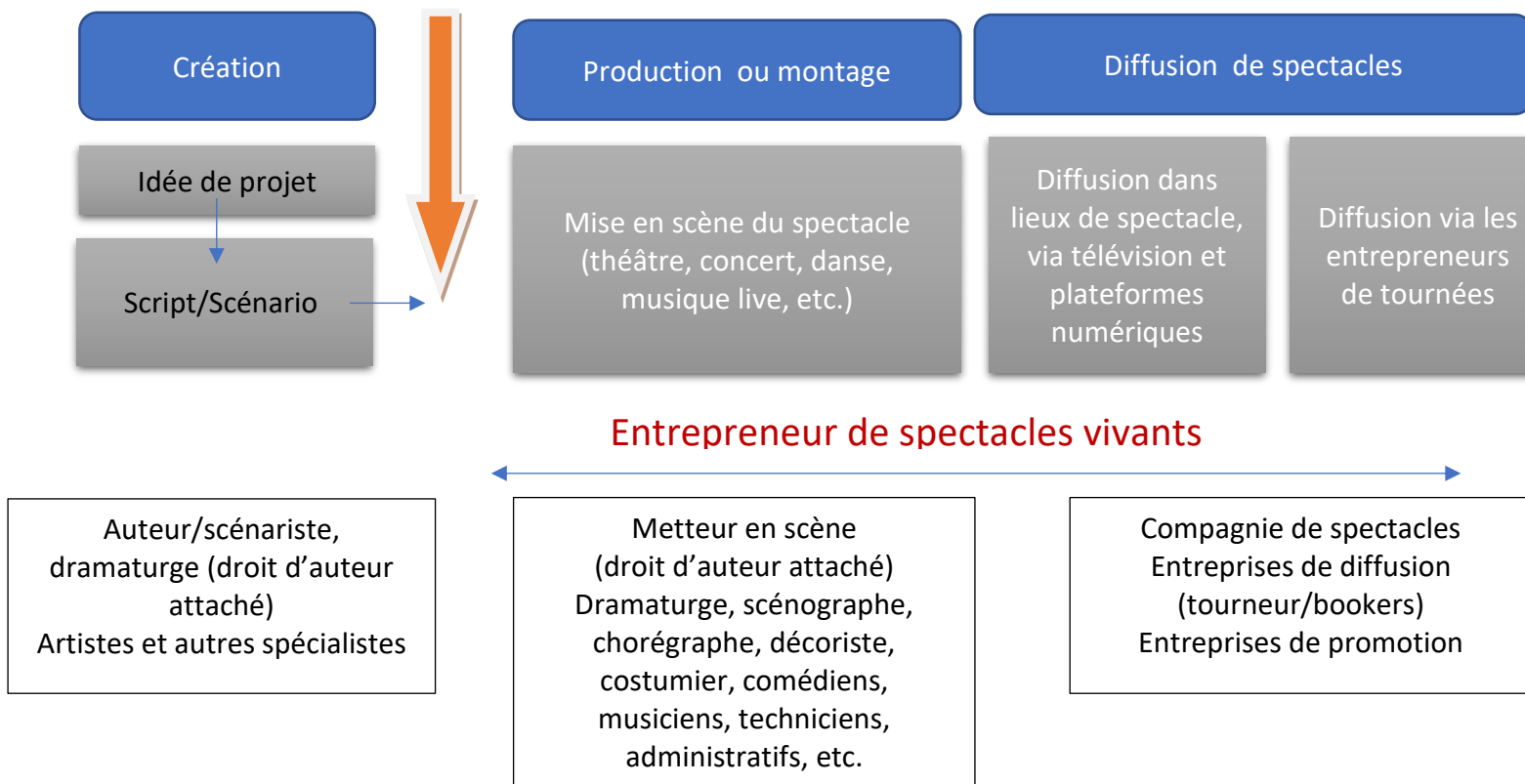
<p><b>Créateur de plateformes digitales de diffusion (vidéo, musique et spectacles vivants) de proximité (entreprise spécialisée)</b></p>	<p>Distribution au plan nation et international par les producteurs indépendants  <b>Support : Prémaquette et plan d'affaires</b></p>	<p>Subvention pour l'amorçage et le démarrage</p>	<p>Référentiel à développer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de droits de diffusion</li> <li>• Co-production ou préachat</li> <li>• Maîtrise des contrats et recouvrement t des droits d'auteurs</li> <li>• Financement du développement et maîtrise des contrats</li> <li>• Acquisition d'équipements</li> <li>• Marketing de plateformes</li> </ul>
<p><b>Formation de spécialistes en production, diffusion et distribution (Entreprises ou instituts de formation spécialisés et organisations faitières)</b></p>	<p>Formation professionnelle  <b>Qualité de la proposition soumise</b></p>	<p>Subvention de renforcement de compétences et soutien à l'innovation</p>	<p>Référentiel à développer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous formes d'atelier ou de master class</li> <li>• Concernent les métiers manquants identifiés dans l'analyse des processus (producteur, distributeur, critique d'art, journaliste, ingénieur de sons, costumier, les effets spéciaux, etc.</li> <li>• Honoraires du prestataire</li> <li>• Frais de formation remboursables</li> </ul>

## II. Filière Arts de la scène (hors musique enregistrée)

### 1. Schéma du fonctionnement de la filière

Concerne le théâtre, la danse, la musique live, le conte, l'humour, les stand-ups, etc.

Note : Tout comme pour le cinéma et l'audiovisuel, l'étape de recherche de financement (et idéalement la commercialisation) par le producteur devrait précéder le montage du spectacle.



## 2. Lexique et métiers

**Les Arts de la scène** comprennent toutes les activités relevant du spectacle vivant (théâtre, conte, danse, musique vivante, marionnettes, etc.), c'est-à-dire des spectacles exécutés par des personnes physiques devant un public.

Les principaux opérateurs de la filière des arts de la scène sont : les troupes de danse, les compagnies théâtrales, les ensembles artistiques, les orchestres et vedettes de la chanson, les producteurs des arts de la scène. Ils exercent leur métier avec la collaboration d'autres opérateurs, plutôt techniques, comme les salles de spectacle (spécialisées ou polyvalentes), les régisseurs du son et de la lumière, les entreprises de location de matériel, les institutions de formation, etc. Les autres métiers qui s'y rencontrent sont ceux des auteurs de théâtre, comédiens, danseurs, metteurs en scène, chorégraphes, dramaturges, scénographes, décorateurs, costumiers, directeurs et administrateurs de compagnies, les chargés de production, les chargés de relations publiques et de communication dans les théâtres, chargés de documentation, critiques littéraires, chorégraphiques auteurs, conteurs, médiateurs, managers, producteurs, programmeurs, etc.

**Le dramaturge** : un dramaturge écrit les pièces de théâtre, la dramaturgie étant l'étude ou l'art de la composition théâtrale. Le dramaturge est considéré comme un expert dans ce domaine.

Un dramaturge écrit un texte original ou adapté d'une œuvre littéraire existante pour une représentation théâtrale ou au contexte local. Dans ce cas, on parle d'adaptation d'une œuvre. Il est soit rémunéré à la commande par une compagnie, ou en tant qu'écrivain, **détient les droits d'auteurs de son texte et reçoit des droits pour chaque utilisation de son texte**. Les textes dramaturgiques peuvent également être édités et commercialisés au même titre que d'autres œuvres littéraires.

**Le conseiller dramaturgique** : alors que le dramaturge/auteur dramatique écrit sa pièce la plupart du temps avant qu'une production soit élaborée, souvent de manière indépendante des répétitions et parfois même sans aucune relation avec les artistes, le **conseiller dramaturgique** intervient directement auprès du théâtre, de la troupe ou du metteur en scène : il est chargé de diverses questions relatives au texte (répertoire, adaptation, rédaction, traduction, documentation...). Il peut être amené à suivre de près le travail des différents créateurs de la scène, en répétition, aux réunions de production, assistant tout le processus de création sans pour autant se confondre avec le statut d'auteur.

**Le metteur en scène** est celui ou celle qui assure la réalisation et la représentation sur scène d'une œuvre dramatique ; il l'équivalent du réalisateur au cinéma. Le metteur en scène est l'organisateur et **le responsable** de la mise en scène d'une œuvre dramatique ou lyrique, c'est-à-dire de tous les éléments qui composent le spectacle : **jeu des acteurs, rythmes, espaces, décors, lumières**. Des fois, le metteur en scène est également le dramaturge de son texte. Il est donc l'auteur metteur en scène

La mise en scène peut changer toute l'histoire, donner un aspect comique au lieu de tragique à une pièce. La mise en scène n'est pas forcément le décor et les objets ; **la mise en scène est aussi le déplacement des comédiens, les gestes qu'ils font. La mise en scène peut également être un effet de lumière**

**Le chorégraphe** : le chorégraphe est l'équivalent du metteur en scène pour un spectacle de danse. Contrairement au metteur en scène, le chorégraphe est également « l'écrivain » de la chorégraphie des mouvements de danses exécutés pendant le spectacle.

**Scénographe** : Le Scénographe est un designer d'espaces ; il imagine, crée et met en place les **décor**s d'une pièce de théâtre ou d'un film, en prenant en compte les différents espaces (scènes, salle) et leurs interactions. Il travaille en étroite collaboration avec le metteur en scène et les ingénieurs du son et lumière. Le **scénographe** invente un espace pour que les choses se passent dramaturgiquement. Il propose une architecture de l'espace.

**Entreprise de spectacles vivants** : Est entrepreneur de spectacles vivants, toute structure personne qui exerce une activité d'exploitation de lieux de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, ***seul ou dans le cadre de contrats conclus avec d'autres entrepreneurs de spectacles vivants*** quel que soit le mode de gestion, public ou privé, à but lucratif ou non, de ces activités.

**Le producteur de spectacles** (producteur de théâtre en matière de spectacle vivant) est l'entrepreneur ou le professionnel qui a la responsabilité du spectacle et sera donc exigeant sur le spectacle produit.

Il va donc investir financièrement dans son spectacle. Il est l'équivalent du producteur délégué dans le cinéma et l'audiovisuel. A ce titre, le producteur réunit les éléments nécessaires à la création du spectacle. Il va donc choisir l'œuvre qu'il veut produire selon sa ligne artistique, solliciter les autorisations ou verser les droits d'auteurs au dramaturge pour la représentation de cette œuvre, coordonner les moyens humains, financiers, techniques et artistiques nécessaires et assumer le risque financier de sa commercialisation, **soit directement avec une équipe dédiée au sein de sa structure, les tourneurs ou des diffuseurs afin de vendre son spectacle.**

Lorsqu'il reprend un spectacle déjà existant, le producteur est qualifié **d'entrepreneur de tournées**. Dans ce cas, il/ elle rémunère les artistes et fait tourner ce spectacle dans différents lieux.

**L'exploitant de salle** désigne **l'entrepreneur de spectacles** ayant la charge, dans le cadre d'un contrat, de la mise à disposition du lieu de spectacle avec le personnel nécessaire à **l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles**. Il devra alors être titulaire d'une licence de 1<sup>ÈRE</sup> catégorie : celle de l'exploitant de lieu de spectacle. Le diffuseur est au bout de la chaîne. C'est lui qui va avoir un lien avec le public. Il se doit de connaître son public cible pour permettre au spectacle de faire des

entrées. Il va devoir aussi faire de la publicité autour du lieu de diffusion pour attirer un grand public.

**À ce titre, un diffuseur (exploitant de salle) en musique live** est une structure qui choisit et organise des spectacles dans sa propre salle si elle existe, et/ou dans d'autres salles.

Relèvent aussi de cette catégorie, **les entrepreneurs de tournées** aussi appelés « **bookers** » qui achètent un spectacle à un producteur pour en assurer la seule commercialisation. **Un tourneur de spectacle** est la structure qui va contacter les diffuseurs pour vendre les spectacles au plan national, régional et international. Il s'occupe de la distribution du spectacle et est l'équivalent du distributeur au cinéma. Il devra alors être titulaire d'une licence de 3<sup>ème</sup> catégorie : celle du diffuseur de spectacle.

**Il peut se spécialiser dans un type de spectacle et va donc se construire un catalogue d'artistes selon sa ligne artistique.** Il peut également choisir de produire entièrement des dates de représentation de spectacles en achetant un certain nombre de représentations au producteur. Il prend alors ses propres risques financiers et met en place sa propre tournée.

***Tout exploitant de lieu achetant un spectacle de ce type*** devient un diffuseur. Il devra être alors titulaire de deux licences, celle de **1re catégorie en qualité d'exploitant de lieu** et celle de la 3<sup>ème</sup> catégorie en **qualité de diffuseur de spectacle**. De nombreux théâtres municipaux et lieux d'accueil de compagnies entrent dans cette catégorie de diffuseur (***exploitant de lieu et diffuseur de spectacle***).

### 3. Processus de création et de diffusion des œuvres scéniques (hors musique enregistrée)

#### Création

##### Conception du projet

**Intrant :** Idée de projet (Livre, œuvre dramatique, archives, compositions musicales, films et vidéos)

**Output :** Pièce (Texte original ou adapté)

##### Acteurs clés :

- L'artiste inspiré
- Metteur en scène
- Chorégraphe
- Conteur
- Humoriste
- Auteur compositeur
- Dramaturge
- Alternativement : comédiens

#### Production

##### Recherche de financement et Montage du spectacle

**Intrant :** Texte et financement

**Output :** Spectacle

##### Acteurs clés :

- Metteur en scène, conteur, chorégraphe ou humoriste
- Comédiens/danseurs
- Scénographe
- Costumier
- Décor
- Équipe technique (son, lumière, régie)
- Producteur ou administrateur

##### Appuis financiers :

- Financement des résidences de recherche et création
- Financement d'espaces

##### Autres appuis :

- Contrat
- Droit d'auteur (BBDA)
- Formation de comédiens
- Formation de costumiers et décorateurs
- Formation de critiques d'art

#### Diffusion

##### Diffusion sur à la télé et sur plateformes numériques

**Intrant :** Captation et doublage du spectacle

**Output :** Diffusion au plan national et international

##### Acteurs clés :

- Chaînes de télé
- Plateformes numériques
- Onde radio
- Podcast

##### Appuis financiers :

- Appui financier pour accéder aux plateformes numériques et à la télévision

##### Autres appuis :

- Contrats
- Droit d'auteur (BBDA)
- Application de la réforme sur le contenu local pour les télévisions

##### Autres appuis :

- Droit d'auteur et appui d'expertise juridique pour les contrats
- Formation de spécialistes en diffusion pour promouvoir les spectacles

##### Tournées ou diffusion en live

**Intrant :** Spectacle

**Output :** dates et diffusion au plan national, régional et international

##### Acteurs clés :

- Compagnies de spectacle
- Exploitants de lieu ou de salles
- Entreprises de tournées /bookers
- Etablissements scolaires

##### Cible :

- Public / audience

##### Appuis financiers :

##### Appuis aux tourneurs

- Participation aux festivals et aux marchés
- Catalogue
- Outillage en équipements modernes

##### Appuis aux compagnies

- Financement de la mobilité des compagnies de spectacle
- Résidence de récréation des spectacles
- Avance sur recette- lorsque les dates sont connues
- Subvention de la billetterie (si le promoteur arrive à programmer un certain nombre de spectacles au plan local)

#### 4. Synthèse de l'analyse et propositions

Les études conduites dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de la culture au Burkina ont conclu qu'il existe très peu d'agences ou de structures nationales privées de production culturelle au Burkina Faso. Tout comme pour le cinéma et l'audiovisuel, les sociétés de production culturelle de grande envergure manquent cruellement, ce qui laisse la place à de nombreuses initiatives d'autoproduction engagées de manière intermittente en l'absence de moyens suffisants pour une mise en production continue.

Il en est de même pour la diffusion des spectacles, notamment les **entrepreneurs de spectacles et les tourneurs. Une entreprise de diffusion d'œuvres scéniques a pour mission de développer des opportunités pour ses clients et de vendre les spectacles. Pour ce faire, il dispose d'un catalogue.** L'absence d'entrepreneurs du spectacle oblige les compagnies ou troupes à s'improviser comme des distributeurs de spectacle. D'autres font appel à un **administrateur culturel**, qui souvent est rémunéré par la compagnie du metteur en scène/chorégraphe habituellement sur la base de financements de projets. Les administrateurs culturels, qui remplissent ce rôle, n'ont pas l'esprit entrepreneurial et le réseau d'acheteurs nécessaire pour le marketing et la commercialisation des œuvres. Ceci a été corroboré par le diagnostic rapide des compétences réalisées par l'équipe d'AT en juillet 2020.

**Les spectacles vivants sont caractérisés par des coûts de récréation qui peuvent être significatifs lorsque les dates ne s'enchaînent pas.** A la différence des autres filières, le spectacle n'est pas un produit fini qu'on peut reproduire et commercialiser sans les coûts additionnels. Avant toute nouvelle représentation, il faut multiplier les répétitions avec parfois des acteurs nouveaux.

A l'exception de l'humour, de la musique où le public est prêt à dépenser une somme importante, le billet pour les entrées aux spectacles de théâtre semble plafonner à 2 000 FCFA, un niveau de rémunération qui est trop faible pour couvrir les charges d'exploitation des entreprises de diffusion. **Le soutien à cette filière pourrait prendre la forme d'un soutien à l'accès de plateformes de diffusion numérique afin d'augmenter l'audience, et d'augmenter les revenus des producteurs de chorégraphie, d'humour et de théâtre filmé.** En effet, le numérique offre de nouvelles perspectives pour non seulement les entreprises de spectacles, mais aussi les metteurs en scène ou dramaturges. L'utilisation de nouvelles technologies a incité les metteurs en scène indépendants, en particulier ceux provenant de pays en voie de développement, à intégrer de nouvelles formes de diffusion de spectacle vivant au plan national et international, notamment le streaming ou la diffusion directe de spectacle. Ceci est favorisé par la nouvelle offre des plateformes de réseaux sociaux comme Facebook Live ou Instagram Live. Des expériences au plan national émergent : exemple de l'Espace Gambidi.

Dans ce sens, face aux mutations technologiques et économiques, et en l'absence d'une billetterie nationale performante, quelques jeunes passionnés se lancent dans

la production de spectacles vivants en adaptant le modèle économique de la billetterie numérique locale qui leur permet de vendre des tickets d'entrée en ligne. Cette initiative devra être encouragée.

Le manque de salles de spectacles en dehors de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Koudougou constitue de toute évidence, un frein majeur à la diffusion de spectacles au plan national. Ceci a été corroboré par le diagnostic rapide des compétences réalisé par l'équipe d'AT en juillet 2020.

Le montage de spectacle ne semble pas souffrir de grandes déficiences ; le Burkina Faso abriterait de grands metteurs en scène et les meilleurs techniciens qu'on retrouve sur plusieurs scènes de la sous-région : régisseur de son et lumière. C'est aussi de plus en plus le cas des comédiens et scénographes. En revanche, les décors et accessoires ne sont pas aux standards. Les compétences sont insuffisantes en matière de management d'artiste.

Pour contribuer efficacement au dynamisme de cette filière, le FDCT devrait concentrer ses appuis sur les maillons de la production et de la diffusion de spectacles, en se focalisant sur les entreprises de production de spectacles et les tourneurs de spectacles, tout en soutenant les expériences de streaming qui permettent d'augmenter l'audience et de contourner la faiblesse du marché local (des prix plafonnés à 2.000 F).

Éventuellement, le FDCT pourrait poursuivre les appuis au développement à travers le soutien aux résidences d'écriture pour améliorer l'écriture dramatique et la formation professionnelle des comédiens et autres artistes en lien avec la production d'un spectacle. Cet appui sera fait en synergie avec les opérateurs nationaux et internationaux qui sont très présents sur ce segment.

L'appui aux entreprises de diffusion et aux modèles de billetterie locale sécurisée qui permette aux entrepreneurs culturels de vendre des tickets d'entrée en ligne devra être renforcé. L'appui aux entreprises de spectacle doit être massif afin de permettre aux œuvres et aux spectacles de tourner au Burkina, dans la sous-région et au plan international où quelques célébrités de la danse contemporaine font la fierté du Burkina Faso et de son patrimoine culturel. L'appui comporterait un soutien au renforcement de capacités des entrepreneurs de spectacle, aux critiques d'art et aux journalistes.

Il importe aussi de soutenir la mise en réseau de salles de spectacles des villes moyennes en vue de la création progressive d'un marché local structuré du spectacle vivant. Il en est de même de l'appui à l'aménagement et à la mise aux normes des salles de spectacle.



## 5. L'offre du FDCT pour Filière Arts de la scène (hors musique enregistrée)

### Fiche de produits financiers

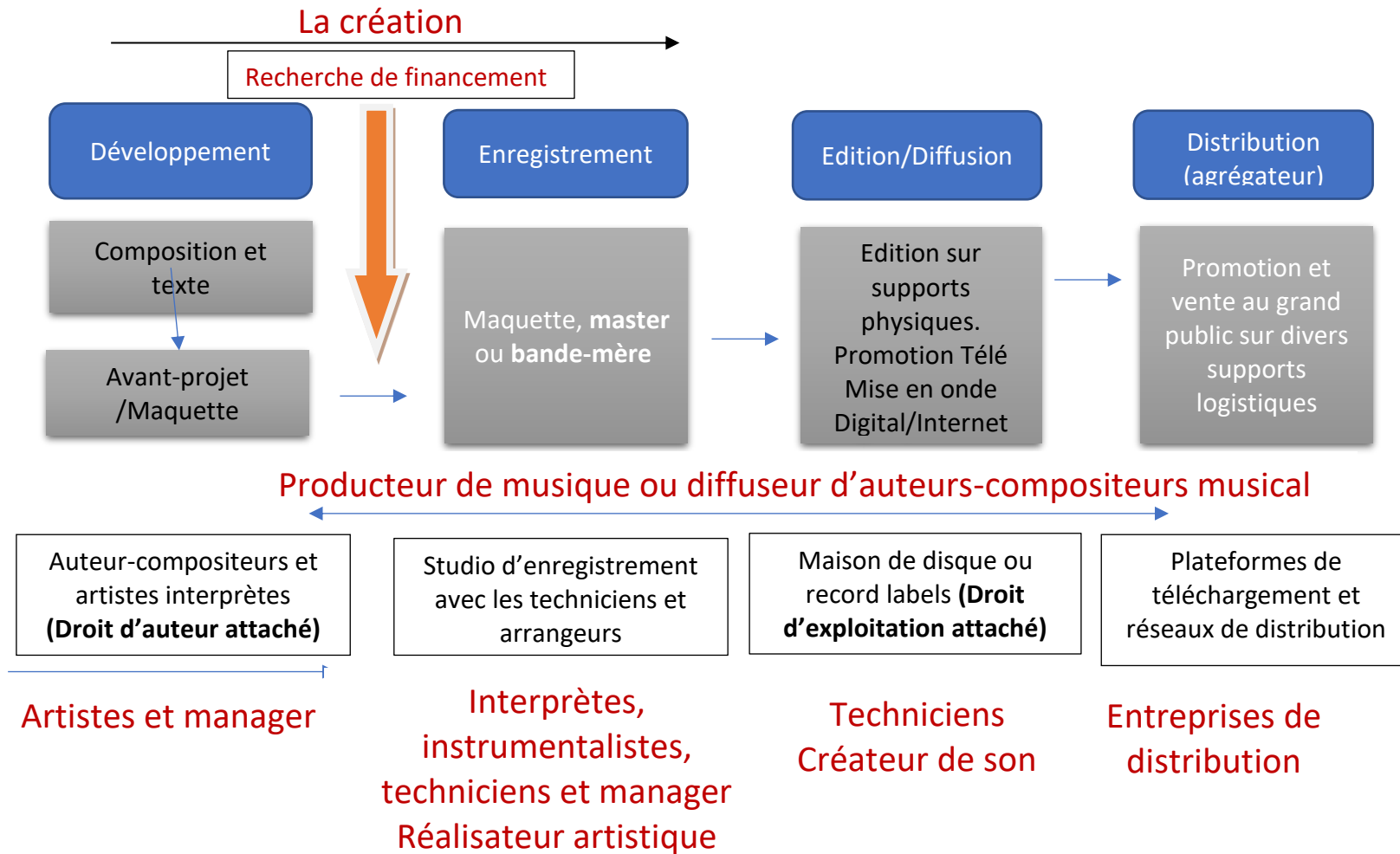
Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiels)	Justification
<p><b>Création et production de spectacle</b> (Compagnie ou entreprise de production)</p> <p><b>NB : L'entreprise de production peut diffuser ses œuvres elle-même tout comme elle peut céder les droits à des acteurs de diffusion</b></p>	<p><b>Support : le scénario ou la maquette</b></p> <p>La qualité du scénario sera déterminante pour la sélection.</p>	Subvention	Référentiel à développer en lien avec les services techniques du MCAT et les associations professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit d'auteurs (BBDA)</li> <li>• Espace de répétition</li> <li>• Prestation des comédiens, experts, techniciens et administrateur/promoteur</li> </ul>
<p><b>Diffusion</b></p> <p>(Entreprise de production et Entreprises spécialisées dans la diffusion de spectacle)</p>	<p>Organisation de tournées au plan national par l'entreprise de production</p> <p><b>Support :</b> Programme de tournée</p> <p>Diffusion live sur les plateformes numériques et réseaux sociaux par les compagnies de spectacle</p> <p><b>Support :</b></p>	<p>Subvention (soutien à la billetterie)</p> <p>Subvention (soutien à l'innovation)</p>	Référentiel à développer en lien avec les services techniques du MCAT et les associations professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat</li> <li>• Droit d'auteurs</li> <li>• La mobilité pour un minimum de dates sous contrat (à déterminer)</li> <li>• Cout d'accès à la plateforme numérique</li> </ul>

	Le spectacle et le précontrat de diffusion			
	<p>Organisation de tournées au plan national, régional et international pour les compagnies</p> <p><b>Support : Contrat et invitation</b></p>	Produits structurés (Subvention et avances sur recettes)	Référentiel à développer en lien avec les services techniques du MCAT et les associations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mobilité pour un minimum de dates sous contrat (à déterminer)</li> <li>• La récréation du spectacle</li> </ul>
	<p>Participation à des festivals et marchés pour vendre les spectacles</p> <p><b>Support : Maquette du catalogue et contrat</b></p>	Produits structurés (Subvention et avances sur recettes)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de voyages pour les marchés et festivals de grande renommée</li> <li>• Frais de participation pour des projets structurés (catalogue)</li> </ul>
	<p>Diffusion en différé des œuvres scéniques filmées sur des plateformes télévisuelles et numériques au plan national et international</p> <p><b>Support : Programmation et contrat</b></p> <p>Soutien au réseau de salles Soutien à l'aménagement de salles</p> <p><b>Support : programmation et contrat</b></p>	Subvention (soutien à l'innovation)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Captation et doublage des spectacles</li> <li>• Reproduction/enregistrement</li> <li>• Cout d'accès aux plateformes</li> </ul>
<b>Formation de spécialistes en production et diffusion d'œuvres scéniques</b>	<p>Formation professionnelle</p> <p><b>Support : projet soumis</b></p>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de formation et outillage des tourneurs</li> </ul>

(Entreprises de formation spécialisée)				<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de formation des comédiens, spécialistes décor et costumes</li><li>• Frais de formation des journalistes et critiques d'art</li></ul>
--	--	--	--	---

### III. Musique enregistrée

#### 1. Schéma du fonctionnement de la sous-filière



## 2. Lexique et métiers

**Auteur-compositeur** : un auteur-compositeur est une personne qui compose **les paroles et la musique de chansons**. Quand elle les interprète également, on parle d'**auteur-compositeur-interprète**.

**Artiste interprète** : l'**artiste-interprète** ou exécutant est la personne qui représente, chante, récite, déclame, joue ou exécute de toute autre manière, une œuvre littéraire ou **artistique**, un numéro de variétés, de cirque ou de marionnettes.

**La prémaquette en musique** : un avant-projet ou ébauche bâtie avant une maquette. **Une démo ou maquette** est l'enregistrement non définitif d'une chanson. Il peut être destiné à démarcher un professionnel de la **musique ou encore pour chercher du financement**.

**Le master ou bande-mère** désigne l'enregistrement original à partir duquel une œuvre est dupliquée.

**Manager d'artiste ou agent d'artiste** : le **métier** consiste à gérer l'ensemble de la carrière de l'artiste -discographique, éditoriale, scénique etc. Le manager d'artiste est le partenaire le plus proche de l'artiste, parfois confident, souvent chef d'orchestre, il défend les intérêts financiers de l'artiste et doit veiller au développement de sa carrière. En contrepartie le manager d'artiste reçoit une rémunération sous forme de pourcentage.

**Un producteur de musique** ou encore **Maison de disques** désigne un professionnel de la musique qui permet aux artistes de produire une musique enregistrée. Il finance la réalisation d'un disque puis se rémunère sur son exploitation (**droit d'exploitation attaché**). **Ce sont les maisons de production ou encore les record labels**.

**Le réalisateur artistique** va travailler avec l'artiste pour obtenir une sonorité particulière.

**Le promoteur musical** intervient lorsque vous avez déjà au moins un titre prêt à être commercialisé, une identité visuelle bien précise, et une communauté active pour faciliter votre communication. Il peut aussi en obtenir l'exclusivité de la diffusion.

**La diffusion de musique enregistrée** désigne l'ensemble des opérations commerciales et marketing mises en œuvre **par les éditeurs (label ou maison de production) dans les différents réseaux de vente (distributeurs)**. Le métier du diffuseur est principalement commercial et marketing. Il favorise la présence du disque dans le réseau de distribution pour permettre au disque de pouvoir être acheté partout. Le diffuseur ne facture rien, ni personne. Son travail est de représenter son éditeur.

**Une maison de disque** ou major ou label est une entreprise chargée de vendre des clips audios ou vidéos de manière optimale afin de booster au mieux les ventes et le revenu. Elle produit, édite et distribue les enregistrements de ces artistes au mieux

pour booster les ventes et le revenu. **Il existe 3 grand groupes de labels/éditeurs : Universal Music Group, Sony Music Entertainment et Warner Music Group.**

**Une maison de disque est subdivisée en plusieurs labels.** Chaque label de cette maison de disque possède une équipe différente qui développe des artistes et des projets différents. Le label **Hostile Records** par exemple est consacré à la musique hip-hop et le RnB français. En gros, c'est une **marque**. Le label associe un artiste à une image. Chacun d'entre eux a sa propre identité. Leur rôle est de défendre le projet d'un artiste sur le marché, de l'aider à développer sa carrière, à gérer son image et à promouvoir ses albums.

Pour réussir, le diffuseur s'appuie sur une équipe de commerciaux qui se consacre entièrement à la vente de l'œuvre, selon les étapes suivantes :

1. Définir avec son éditeur un objectif de nombre d'exemplaires à insérer dans le marché.
2. Démarcher les points de ventes pour leur faire connaître le catalogue de leur éditeur et les convaincre de commander des exemplaires
3. Fournir aux points de vente, des supports de promotion pour mieux vendre : kakemonos, présentoirs, affiches, etc.
4. Prendre les commandes réceptionnées par les points de vente et les fournir à votre éditeur (qui les fournit ensuite au distributeur).

**Distribution de musique :** elle se fait par voie physique à travers les réseaux de distribution. Le diffuseur fait en sorte que l'œuvre soit vu partout, quel que soit le point de vente : **libraires indépendantes, chaînes, grandes surfaces, marchands de journaux et magazines, centrales d'achat, Fnac ou chez Cultura pour les CD ou USD.** Les distributeurs s'occupent également de livrer en magasin et de gérer les stocks.

**Au Burkina Faso, la distribution est essentiellement assurée sur supports CD à travers des kiosques avec des lignes éditoriales bien distinctes. A côté des CD, on observe l'émergence de supports USB avec un emballage qui ressemble à celui des CD.**

L'industrie musicale a beaucoup évolué au cours de la dernière décennie et de nouvelles façons de consommer la musique ont vu le jour, en particulier les services de streaming **comme Spotify, Deezer, Pandora, Google Play, YouTube ou Apple Music, Amazon Music, Napster, Tidal, Fnac Music, etc.** Leur modèle économique est généralement basé sur la vente en ligne par téléchargement sur abonnement à bas prix

**Le streaming** voit son usage s'accroître notamment grâce à l'arrivée du haut débit. Cette technique permet d'écouter (ou d'échanger) une œuvre musicale en continu directement sur un site internet. Le streaming représente alors une alternative au téléchargement car il permet de visionner le contenu sans pour autant avoir la nécessité de le télécharger.

L'artiste s'inscrit et la plateforme se charge de commercialiser les titres. Pour la plupart, la vente se réalise à l'album ou au titre. Il faut noter toutefois qu'il est généralement difficile pour l'artiste indépendant d'émerger par lui-même sur les plateformes de vente en ligne de musique, notamment s'il n'a pas son propre label.

Ils sont alors obligés de passer par des intermédiaires ou agrégateurs de contenus (les labels) qui disposent d'arrangements préalables avec les plateformes.

Cependant, les plateformes de streaming musical sont loin d'offrir une compensation satisfaisante pour la plupart des artistes indépendants. Ainsi, les revenus générés sur les plateformes de streaming ne retombent-ils pas en intégralité dans la poche des artistes. L'artiste est le dernier sur la liste et il est servi quand seulement il reste quelque chose après que les labels et les plateformes de streaming se sont servis. De surcroît, ce mode de rémunération des plateformes de streaming actuel favorise particulièrement les artistes très populaires. **SoundCloud, une plateforme de streaming installée en Allemagne**, a innové en proposant de verser les droits directement aux artistes, une opportunité pour les artistes indépendants de se faire connaître et de développer leur carrière sur SoundCloud.

Depuis lors, des initiatives heureuses ont vu le jour en Afrique, notamment Simfy Africa (Afrique du Sud), Spinlet (Nigeria), Tigo (Tanzanie/Ghana), Mdundo (Kenya), iRoking (Nigéria), Vuga (Nigéria), Mziiki (Tanzanie), Orin (Nigéria), Las Gigi Tunes (Nigéria). **La région ouest-Africaine francophone est absente du marché des plateformes de streaming, ce qui est un handicap pour une rémunération juste des artistes de la zone.**

**Le featuring** : il aide à intégrer des réseaux qui permettent de figurer dans des concerts, et de collaborer avec des artistes plus connus, d'être plus visible sur les réseaux et en définitive, de mieux diffuser sa musique.

Le terme featuring (anglais, au sens de « ayant participé », « figurer »), apparaît au générique des artistes présents dans les films anglophones et dans l'industrie musicale pour indiquer la participation d'un artiste sur un titre ou l'album de quelqu'un d'autre, que cette participation soit importante comme le chant d'un couplet ou d'un refrain, ou plus discrète comme la reprise ou le remix d'un de ses « sample » ou extraits de musique.

### 3. Processus de création et de diffusion des œuvres musicales enregistrées

#### Création

##### Conception de la musique

**Intrant :** Composition  
Texte

**Output :** Prémaquette

##### Acteurs clés :

- Auteur-compositeur
- Instrumentalistes
- Chanteurs/interprètes
- Producteur d'artiste

##### Autres appuis :

- Contrats
- Droits d'auteurs (BBDA)

##### Enregistrement en studio

**Intrant :** Prémaquette

**Output :** Maquette

##### Acteurs clés :

- Manager
- Instrumentaliste
- Interprètes
- Featuring
- Techniciens studio
- Arrangeur
- Équipe vidéo (image, clip)

##### Appuis financiers :

- Prestation du studio

##### Autres appuis :

- Contrats
- Droits d'auteurs (BBDA)

#### Diffusion

##### Édition de la création et marketing

**Intrant :** Maquette

**Output :** Musique en téléchargement ou streaming  
(CD pour la promotion)

##### Acteurs clés :

- Manager
- Studio d'édition
- Chaînes de télé et radio
- Plateformes numériques
- Agrégateurs de contenu
- Records labels

##### Appuis financiers :

- Opérations commerciales et marketing
- Appui aux agrégateurs de contenu (plateformes)
- CD pour la promotion
- Appui à la création de plateforme de proximité

##### Autres appuis :

- Contrats
- Droits d'auteurs ou droits voisins (BBDA)
- Appui au renforcement de la qualité dans la production (enregistrement studio)

#### Distribution

##### Réseau de distribution Edition sur supports physiques

**Intrant :** Musique

**Output :** Musique sur supports physiques

##### Acteurs clés :

- Manager ou agent d'artiste
- Studio d'édition
- Chaînes de télé et radio
- Agrégateurs de contenu
- Records labels

##### Appuis financiers :

- Edition de catalogues d'artistes
- Appui aux entreprises de distribution dans la nouvelle économie

##### Autres appuis :

- Contrats d'exploitation de droits d'auteur
- Appui à l'émergence de distributeurs et agrégateurs



#### 4. Synthèse de l'analyse et propositions

L'enregistrement en studio semble particulièrement souffrir de grandes déficiences. Les studios d'enregistrement aux normes et exigences du marché international, gérés par des professionnels, sont insuffisants ou peu accessibles, ce qui conduit les artistes émergents à préférer l'autoproduction et le streaming. Certains artistes confirmés et à succès préfèrent se confier à des maisons d'édition situées hors du Burkina, particulièrement dans la sous-région ou en Europe.

Les deux modes de distribution (physique et streaming) cohabitent pour beaucoup d'artistes qui les trouvent complémentaires. Certains, comme les rappeurs à succès, ne sortent plus qu'en streaming. D'autres pressent encore des CD ou des clés USB qui se vendent peu.

Les maillons de la diffusion et de la distribution des œuvres musicales sont jugés faibles ou inopérants. Plus particulièrement, il manque des producteurs d'artistes et des sociétés de production avec les compétences de producteur exécutif, mandatée par la société de production pour prendre en charge l'enregistrement de la musique, ainsi que la collaboration avec les diffuseurs et les distributions pour le financement et la mise en marché des œuvres. L'absence de ces métiers et compétences constitue un goulot d'étranglement pour l'origine burkinabè.

Il en est de même pour les ingénieurs de son, arrangeurs et managers de qualité.

Les réalisateurs artistiques professionnels et les managers d'artistes formés aux standards internationaux manquent également. De même, le Burkina Faso, à l'instar de la région ouest-Africaine francophone est absent du marché des plateformes de streaming de proximité, ce qui est un handicap pour une rémunération juste des artistes de la zone.

L'absence de ces entreprises créatives spécialisées et des compétences liées pour la conduite de la production et la distribution des œuvres, constitue à l'évidence un vrai goulot d'étranglement pour l'origine burkinabè.

Pour contribuer efficacement au dynamisme de cette filière, le FDCT devra concentrer ses appuis sur les maisons de production, les éditeurs et les entreprises de diffusion ainsi que les plateformes numériques de vente d'œuvres musicales. L'autre volet de l'appui devrait porter non seulement sur le renforcement des ressources humaines contribuant à la qualité de la création et à sa promotion mais aussi sur l'accompagnement des entrepreneurs créatifs et l'accès aux plateformes sur internet ainsi que le renforcement des compétences juridiques pour l'élaboration de contrats et la collecte des droits d'auteurs et droits voisins.

## 5. L'offre de financement du FDCT pour la musique enregistrée

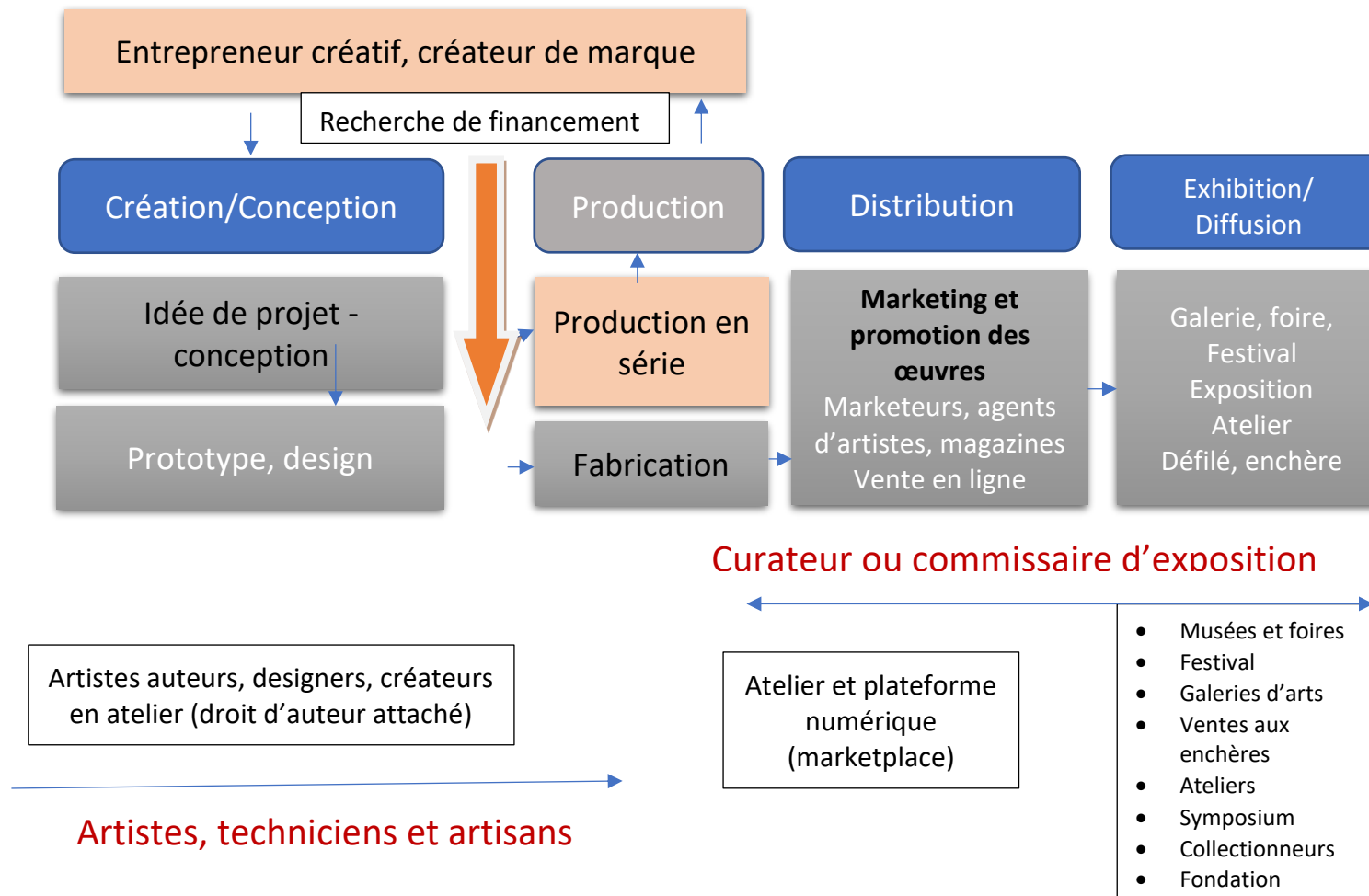
### Fiche de produits financiers

Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiel)	Justification
<b>Enregistrement en studio</b> (entreprise de production avec auteurs et manager)	Prestation en studio  Support : prémaquette du titre	Subvention	Référentiel à développer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de prestation en studio</li> <li>Frais de prestation des techniciens de studio</li> <li>Droit d'auteur</li> </ul>
<b>Edition et promotion</b> (entreprise spécialisée)	Mise à niveau ou création de maison d'édition moderne  Support : Plan d'affaires	Produits structurés (Subvention et crédit)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestation de la maison de disque</li> <li>Production de CD de promotion (teaser ou démo)</li> <li>Promotion (télé, magazines, internet)</li> <li></li> </ul>
<b>Distribution</b> (Entreprises spécialisées dans la distribution)	Appui à la production de supports de commercialisation  Support : contrat	Subvention et Eventuellement des avances sur recettes		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de multiplication des supports de vente</li> <li>Frais de fabrication des supports de promotion</li> <li>Contrat</li> <li>Droit d'auteurs</li> </ul>
	Appui à la création de plateforme de streaming de proximité	Subvention ( appui à l'innovation)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de développement de la plateforme</li> <li>Frais de l'administrateur</li> <li>Fais du commercial</li> </ul>

	<p><b>Support</b> : plan d'affaires avec un modèle économique avéré</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de promotion</li> </ul>
	<p>Distribution sur les plateformes Streaming</p> <p><b>Support</b> : contrat ou précontrat</p>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cout d'accès aux plateformes</li> <li>Contrat</li> </ul>
<p><b>Formation de spécialistes en producteur et de tourneur</b> (Entreprises de formation spécialisée)</p>	<p>Formation professionnelle</p> <p><b>Support</b> : qualité du projet</p>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>Distributeur d'artistes</li> <li>Manager d'artistes</li> <li>Créateur de son en studio</li> <li>La vente en ligne</li> <li>Contrat et collecte de droits</li> </ul>

## IV. Filière Arts plastiques et arts appliqués (hors textile et mode)

### 1. Schéma du fonctionnement de la filière



## 2. Lexique et métiers

**Arts plastiques et arts appliqués** : Les arts plastiques sont des arts qui permettent de donner forme à une idée (rendre visible, palpable, grâce à un matériau et des outils) qui est une inspiration d'un artiste. Dans les arts appliqués par contre, il s'agit davantage d'une commande industrielle. Les arts plastiques comportent la notion de liberté créatrice, de gratuité, d'absence (relative) de contraintes (une sculpture doit pouvoir tout de même tenir debout) ou de normes.

Le **commissaire d'exposition** ou **curateur d'art** s'occupe de la conception et de l'organisation d'expositions. Il définit le thème de l'exposition, choisit les œuvres à exposer, négocie avec leurs propriétaires les droits d'utilisation et d'emprunt. En d'autres termes, il rassemble les artistes selon le bon plaisir de sa pensée (le thème de l'exposition), organise les expositions comme des points de vue sur le monde.

Lorsqu'il a trouvé l'endroit approprié (centre d'art, galerie, musée), il supervise chaque étape de l'exposition (transport, montage, mise en scène). Le **curateur d'art** se charge aussi de trouver des financements, **de produire le catalogue et parfois même de conseiller les artistes dans l'exécution de leurs œuvres**. Il est le référent principal de l'organisation de l'événement, mais aussi un manager répartissant les tâches.

### **Compétences du commissaire d'exposition**

Le **commissaire d'exposition** peut s'occuper principalement de la direction artistique de l'exposition, il est alors appelé **curateur d'art** ; il connaît extrêmement bien l'art de manière générale (son histoire et son marché). Il s'intéresse à l'actualité, aux tendances et aux styles artistiques du moment, afin de pouvoir repérer de nouveaux artistes de discerner les mouvances et de justifier les choix esthétiques de sa programmation. Il doit savoir organiser, gérer et animer ses équipes. Il est un négociateur hors-pair qui sait convaincre et séduire les artistes et leurs représentants.

La **phase Marketing** implique la collaboration avec les galeries, magazines, collectionneurs d'œuvres, etc.

La cote de l'artiste ou « **press-book** » en anglais: l'indice qui mesure leur renommée, la notoriété et permet d'estimer la valeur de ses œuvres. Au Burkina, de quels mécanismes disposons-nous ? Ceci peut être un projet de structuration pour des acteurs jeunes dans le maillon de la promotion des arts plastiques

Au Burkina, la cote de l'artiste est généralement élaborée par le manager de l'artiste (lorsqu'il en dispose) pour pouvoir le vendre.

### 3. Processus créatif et de diffusion - Filière Arts Plastiques et arts appliqués, design (hors textile)

La filière « **artisanat d'art et les arts appliqués** » englobe d'une part, les activités d'art visuel telles que le dessin, la sculpture, la peinture et la photographie ; et les activités d'artisanat d'art qui englobent le tissage, la vannerie, la maroquinerie, la poterie, ainsi que les arts appliqués tels que le design d'objets et de mobilier.

Création/ conception (Développement et production)

Distribution

Exhibition

#### Conception

**Intrant :** Idée de projet, recherche

**Output :** Propos, Illustration, Prototype

**Acteurs clés :**

- Artiste designer ou un groupe d'artistes inspirés

**Autres appuis :**

- Collaboration avec des spécialistes pour donner corps à l'œuvre, interroger la dimension marché et calibrer
- **Recherche de financement pour la production et le marketing**

#### Production

**Intrant :** Prototype

**Output :** Matérialisation du concept dans l'atelier – œuvre finie

**Acteurs clés :**

- Artistes
- Scénographe
- Tireurs et cadreurs
- Fondateurs de bronze
- Laborantin
- Photoshop
- Numérique (graphisme)
- Artisan (ferraille, bois, textile)
- Ouvriers

**Appuis financiers :**

- Financer l'incubation
- Financer l'intervention des spécialistes
- Financer les matériaux et la mise en forme du concept,

#### Marketing

**Intrant :** Matérialisation du concept dans l'atelier

**Output :** Expositions

**Acteurs clés :**

- Curateur
- Marketeurs
- Magazines
- Photographe

**Appuis financiers :**

- Financement de la promotion des œuvres

**Autres appuis :**

- Contrats

#### Consommation

**Intrant :** Expositions

**Output :** Ventes des produits

**Acteurs clés :**

- Musées
- Galeries d'arts
- Biennales
- Festivals
- Foires, marchés itinérants
- Plateformes numériques
- Promoteurs de festivals
- Collectionneurs d'œuvres

**Appuis financiers :**

- Appui financier aux Galeries
- Appui financier aux plateformes numériques
- Financement de la mobilité

#### 4. Synthèse de l'analyse et propositions

Les phases de mise en marché, notamment le marketing et l'exhibition des œuvres présentent des déficiences qui handicapent les performances de la filière. Il n'existe pas de mécanisme formel de gestion des cotes d'artistes plasticiens (ou «press-book »).

Au Burkina Faso, il n'existe pas de galeries aux normes et exigences internationales ou d'agents d'artistes plasticiens ; il en est de même des plateformes d'enchères qui permettent de faire connaître des œuvres et d'attirer les promoteurs de foires et de festival au plan régional et international. Le marché est assez étriqué.

Il n'existe pas non plus de **curateurs d'art** ni de promoteurs professionnels de festivals, capables de définir les thèmes d'exposition, de choisir les œuvres à exposer, négocier avec leurs propriétaires les droits d'utilisation et d'emprunt, organiser les expositions, et mobiliser les acheteurs (collectionneurs, fondations, musées, galeristes, etc.).

Pour contribuer efficacement au dynamisme de cette filière, le FDCT devrait concentrer ses appuis sur les maillons de la production, du marketing et la commercialisation des œuvres d'arts plastiques. La demande est aussi forte pour la formation des galeristes et surtout des curateurs qui, à l'image des producteurs de spectacles vivants ou des producteurs délégués au cinéma, conçoivent l'évènement commercial, identifient les artistes et les œuvres selon une ligne éditoriale déterminée, montent des partenariats de cofinancement, mobilisent le financement, prennent des risques, assurent l'organisation et le bon déroulement de l'évènement et veille à son succès commercial pour son entreprise et les artistes.

Une autre intervention susceptible de générer un fort impact sur toutes les filières et plus particulièrement sur la filière des arts plastiques et artisanat d'art, est l'appui à l'opérationnalisation de la loi dite du 1% artistique de la commande publique.

## 5. Offre de financement du FDCT pour les arts plastiques

### Fiche de produits financiers

Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiels)	Justification
<b>Production (Designer pour le compte d'une entreprise culturelle)</b>	Mise en forme du concept <b>Support : prototype et droits d'auteurs</b>	Subvention	<b>Référentiels à développer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de l'incubateur</li> <li>• Intervention des spécialistes</li> <li>• Financement des matériaux</li> </ul>
	Production en séries limitées d'œuvres de designers <b>Support : plan d'affaires et prototype</b>	Produits structurés <b>(Subvention et crédit)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de marché</li> <li>• Plan marketing</li> <li>• Acquisition d'équipement</li> </ul>
<b>Marketing (Entreprise de distribution)</b>	Promotion des œuvres pour le grand public et vente  Loi de 1% artistique de la commande publique  <b>Support : produit fini et contrat ou devis</b>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion dans les magazines</li> <li>• Promotion sur les plateformes numériques</li> </ul>
<b>Exhibition (entreprise de promotion ou de commissariat d'exposition)</b>	Expositions et marchés  Plusieurs œuvres et note d'intention du curateur	Subvention et avances sur recettes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation à l'international</li> <li>• Exposition dans les galeries</li> <li>• Visite de l'atelier ouvert au public</li> <li>• Production de catalogue</li> <li>• Mobilité</li> </ul>



				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport des œuvres</li> <li>• Promotion d'exposition</li> </ul>
<b>Formation de spécialistes : curateur ou commissaire d'exposition et distributeur d'œuvres</b> (Entreprises de formation spécialisée)	Formation professionnelle Support : qualité du dossier	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Honoraires de formateurs</li> <li>• Prise en charge des apprenants</li> <li>• Salles de formation et autres matériels et logistiques</li> </ul>

## V. Textile et mode

Le Burkina Faso est un grand producteur et exportateur de coton. Selon l'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina (AICB), la production totale nationale est passée de 460 114 tonnes de coton en 2020 à 492 613 en 2021. (Burkina 24, 2021). La production du coton conventionnel est de 491 040 tonnes et celle du coton biologique et équitable est de 1573 tonnes. L'AICB prévoit une augmentation en 2022, soit une prévision de la production totale nationale de 627 000 tonnes pour le coton graine conventionnel et 2 500 tonnes pour le biologique et équitable en 2022 (Burkina 24, 2021). Cette filière a fort potentiel.

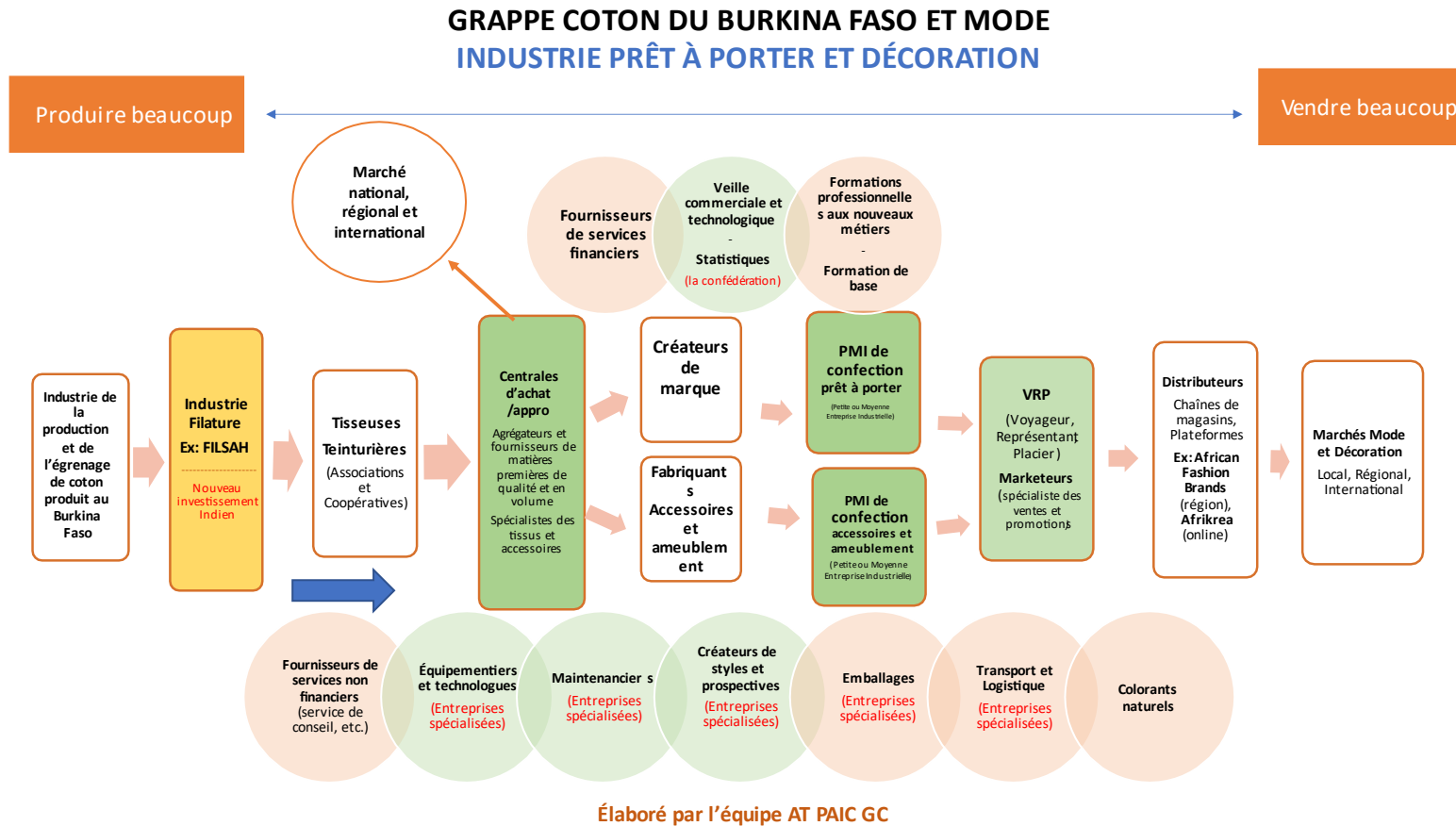
La culture du coton est pratiquée par plus de 250 000 exploitations agricoles regroupant plus de 350 000 producteurs de coton (Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina, 2008).

Plus de 90% de la fibre de coton produite destinée est destinée à l'export vers l'Asie et l'Europe. Les quantités restantes de coton produits sont transformées localement pour la production de fil par FILSAH, la principale filature de coton locale. Plusieurs centaines de milliers d'artisans, majoritairement des femmes, sont actifs dans la filière de transformation artisanale du coton, notamment la teinture du fil, le tissage, la confection et l'ameublement. Le pagne tissé traditionnel, le Faso Dan Fani, en est le produit phare. Il absorbe environ 2 500 tonnes de fils chaque année en pagne.

La couture et la mode sont assurées par les nombreux stylistes et créateurs de marque burkinabè qui font essentiellement de la confection sur mesure. Certains se démarquent et entreprennent de positionner le tissu traditionnel comme un produit national, porteur d'identité burkinabè. Cette opportunité croise l'engagement des créateurs, lesquels travaillent à ce que ce tissu local et traditionnel prenne une place notable dans leurs créations modernes afin de répondre à une clientèle africaine montante et mondiale.

Les défis auxquels ces créateurs burkinabè font face concernent la production industrielle. Pour conquérir le marché régional et international, ils se doivent de développer une offre régulière de produits du prêt à porter, de l'ameublement et des accessoires. Cette stratégie implique de modifier les modes de production et de distribution, de produire à la série et de vendre beaucoup pour maintenir la vitalité de la filière.

## 5.1. Schéma de fonctionnement de la filière textile et mode coton du Burkina Faso

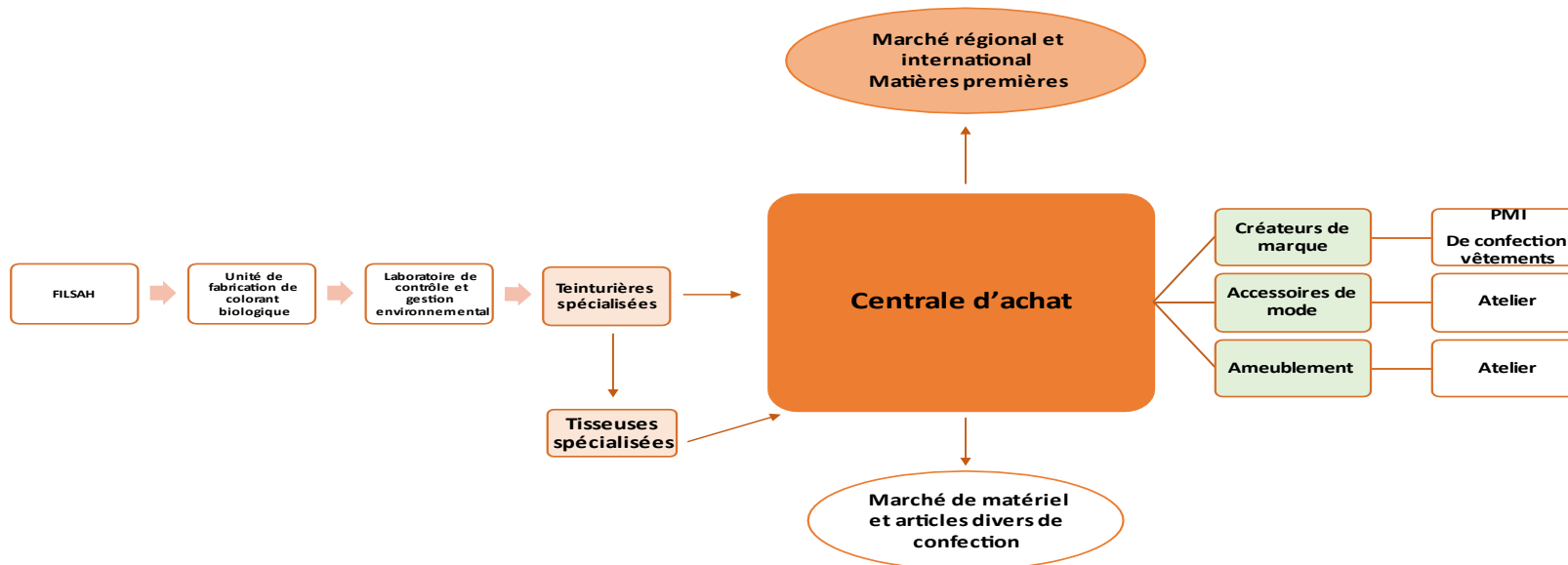


## 5.2. Analyse et propositions pour le textile et la mode

De l'analyse de la cartographie de la filière, il ressort que les centrales d'achat, les Petites et Moyennes Industries (PMI) de confection apparaissent comme des leviers de transformation à fort impact au regard des enjeux et des ambitions des créateurs de marque et de mode. L'émergence d'acteurs structurés et spécialisés dans les maillons de la confection industrielle et l'agrégation de matières premières devrait permettre à la filière de réaliser tout son potentiel.

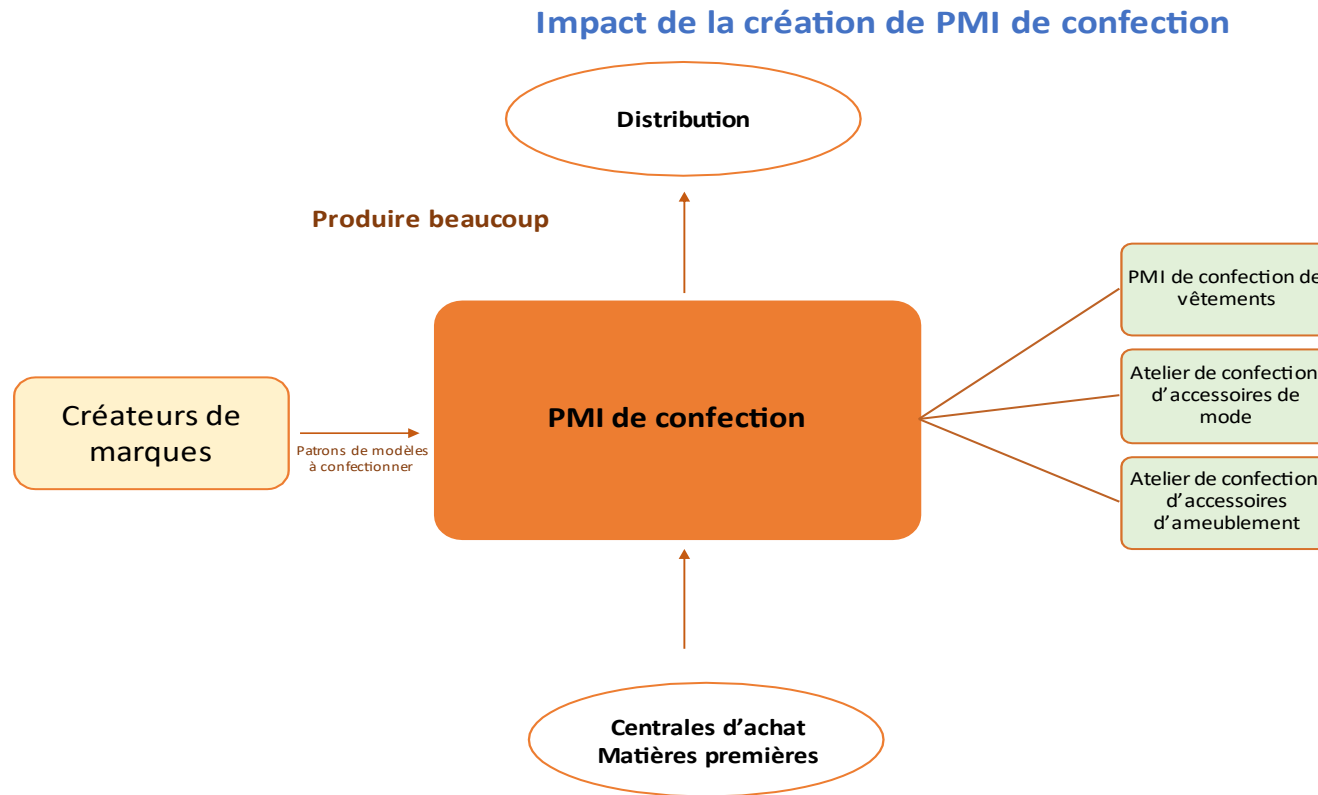
### 5.2.1. Schéma de fonctionnement de la centrale d'achat

#### IMPACT DE LA CRÉATION DE CENTRALES D'ACHAT



Élaboré par l'équipe AT PAIC GC

### 5.2.2. Schéma d'une PMI de confection



### 5.3. Offre de financement FDCT pour la centrale d'achat

#### Fiche de produits financiers pour la centrale d'achat

Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiels)	Justification
<b>Agrégation et vente de matières premières (tissus du BF, approvisionnement en accessoires (entreprise culturelle))</b>	Création d'une centrale d'achat <b>Support : plan d'affaires</b>	Subvention Associée à du crédit pour les investissements		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention pour le renforcement de capacités des tisseuses et teinturières</li> <li>• Contractualisation</li> <li>• Promotion de la centrale</li> <li>• Fonds de roulement</li> </ul>
<b>Exhibition (entreprise de distribution des tissus made in BF et accessoires)</b>	Promotion d'exposition Participation à des expositions et marchés <b>Maquette de catalogue et invitation</b>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation à l'international</li> <li>• Exposition dans des foires et marchés</li> <li>• Production de catalogue</li> <li>• Mobilité</li> <li>• Transport des œuvres</li> <li>• Promotion d'exposition</li> </ul>

#### 5.4. Offre de financement FDCT pour la PMI de confection

### Fiche de produits financiers pour la PMI de confection et la fabrication d'emballage

Maillon et porteur de projet	Projet potentiel	Produit de financement	Montant maximum (voir référentiels)	Justification
<b>Industrialisation de la confection du Prêt à porter et ameublement (tissus du BF, (entreprise industrielle)</b>	Création d'une PMI de confection <b>Support : plan d'affaires</b>	Subvention Associée à du crédit pour les investissements		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention pour la formation des couturiers</li> <li>• Contractualisation avec les créateurs de marques et la logistique</li> <li>• Promotion de la PMI</li> <li>• Fonds de roulement</li> </ul>
<b>Fabrication d'emballage spécialisé (entreprise industrielle)</b>	Création d'une PMI d'emballage <b>Support : plan d'affaires</b>	Subvention Associée à du crédit pour les investissements		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention pour la formation du personnel</li> <li>• Contractualisation avec les créateurs de marques</li> <li>• Promotion de la PMI</li> <li>• Fonds de roulement</li> </ul>
<b>Exhibition (entreprise de promotion des tissus made in BF)</b>	Participation à des expositions et marchés <b>Maquette de catalogue et invitation</b>	Subvention		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition dans des foires et marchés</li> <li>• Production de catalogue</li> <li>• Mobilité</li> <li>• Transport des œuvres</li> </ul>

## CONCLUSION GENERALE

1. Le FDCT devrait accompagner davantage la professionnalisation des acteurs à travers la phase de développement des œuvres, particulièrement pour les jeunes artistes à partir de l'instrument de subvention de renforcement de capacités et des compétences artistiques et opérationnelles (formation professionnelle et pratique de courte durée)
2. Le FDCT finance la création en se fondant sur la qualité des scénarios et de l'intention de mise en scène (pour le cinéma et l'audiovisuel, ainsi que les arts de la scène), la maquette pour la musique enregistrée, le prototype pour les arts plastiques et arts appliqués. **Ceci implique que le canevas devra être adapté et formaté pour permettre aux évaluateurs d'apprécier la qualité artistique des projets** qui sont soumis au financement du FDCT.
3. La filière des arts plastiques a besoin de revoir son modèle économique pour intégrer la capacité à produire des biens et services compétitifs. Les designers ou les collectionneurs constituent de vrais leviers de croissance. Les ateliers peuvent produire et vendre à travers leurs chaînes commerciales classiques. Les artistes plasticiens et arts plastiques peuvent aussi travailler avec des donneurs d'ordre (concepteurs, designers de produits de grande masse, créateurs de marque, notoriétés dans le showbiz, etc.) qui disposent de leurs propres circuits de distribution et recherchent des spécialistes dans la fabrication avec lesquels ils peuvent collaborer. Ces opportunités permettent aux créateurs plasticiens de développer leur marché et de croître, ce qui justifierait l'investissement pour augmenter la capacité de production.
4. Les acteurs du textile et de la mode s'orientent de plus en plus vers le développement du prêt à porter made in Burkina. L'enjeu est de pouvoir produire en masse autour de marques pour répondre à une clientèle africaine montante et mondiale. Ce qui implique de produire beaucoup et de vendre beaucoup, et de pouvoir attirer les investissements privés pour renforcer le maillon industriel de la confection ou de la production. Le FDCT devrait donc accompagner les investissements dans les métiers manquants qui constituent des goulots d'étranglement pour l'essor du secteur et la réalisation de tout son potentiel tant sur le plan de l'habillement que de l'ameublement,
5. les accessoires et de l'exportation des tissus made in BF, porteurs d'identités culturelles propres aux Burkinabè : le Faso danfani et le Koko donda.
6. Il y a urgence à former et à financer les entrepreneurs créatifs orientés vers les marchés (intermédiaires entre les artistes et le marché ou le public), notamment les entreprises de production, de diffusion et de distribution, les curateurs, les tourneurs et commissaires d'expositions d'œuvres artistiques et culturelles. C'est eux qui créent des opportunités d'affaires, mobilisent les financements, organisent les collaborations (co-production, cofinancement, et autres arrangements commerciaux) entre artistes, établissent les contrats, mobilisent les techniciens et comédiens et danseurs, spécialistes de décor, costumiers, créateurs de lumières et sons, et facilitent la mise en marché pour les créations des artistes à travers la diffusion physique ou sur des plateformes numériques. Sans eux, la filière est amorphe et les œuvres créées sont peu ou



pas exploitées, voire rentables pour les créateurs. Il faut souligner que le programme transversal de formation du PAIC GC vient en complément de cette stratégie du FDCT qui vise à installer les métiers manquants afin de dynamiser les filières prioritaires, faciliter l'accès aux marchés des créations de manière à contribuer de manière significative à la formation du PIB du pays.

7. Les droits d'auteur permettent de faire des transactions commerciales et financières sur des œuvres artistiques qui par nature, sont immatérielles. C'est l'instrument qui garantit une rémunération des artistes sur les transactions futures auxquels ils ne sont pas directement associés. Le FDCT devrait renforcer sa collaboration avec le BBDA pour s'assurer que sur chaque dossier qui est soutenu, les droits d'auteur sont établis et respectés.
8. La plupart des filières prioritaires ont besoin, pour se développer, d'investissement, soit dans le capital productif, soit dans les technologies nouvelles ou encore dans les infrastructures et la promotion. La subvention par appel à projets n'est pas la solution. Le FDCT devrait considérer de proposer des produits mixtes ou structurés qui permettent d'associer le crédit ou l'avance sur recettes à la subvention (la subvention comme fonds de contrepartie dans un ratio à déterminer; par exemple 50% de subvention et 35% de crédit et 15% d'apport personnel). Cette proposition est en lien avec l'action 1.2. du PAIC GC « **Doter le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) de moyens financiers** pour l'amplification des programmes de crédit aux entreprises des secteurs culture et tourisme ; par la mise en place de convention de financement avec l'État ; et par l'affectation du fonds de téléphonie mobile/culture, ainsi que la mise en place de financement spécifique par la Chambre des mines ».

L'analyse des ressources humaines indique que dans toutes les filières, il y a des compétences à renforcer afin d'optimiser le fonctionnement de la chaîne de valeur. Par conséquent, la dimension appui technique doit être prise en charge plus efficacement pour développer une offre de formation artistique et technique qui stimule les maillons faibles diagnostiqués. Par ailleurs, les dimensions aménagement, équipement et mise à niveau des lieux et salles de spectacle constituent un levier important pour améliorer la qualité de l'offre et pour conquérir un public plus nombreux au plan national. Enfin les interventions du Fonds devront promouvoir et encourager un esprit plus collaboratif entre les acteurs, gage de dynamisme et de vitalité des filières soutenues.